

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1207**17 novembre 2003****SOMMAIRE**

| | | | |
|--|--------------|---|--------------|
| A-Invest S.A., Bollendorf-Pont | 57892 | GMO Tecbau S.A., Moutfort | 57925 |
| ABC Management Company S.A., Luxembourg .. | 57912 | Goldberg Beteiligungen S.A., Luxembourg | 57892 |
| Abaton Sicav, Luxembourg | 57916 | Groupe Socota Industries S.A.H., Luxembourg .. | 57897 |
| Art & Façades, S.à r.l., Luxembourg | 57913 | GVO S.A., Aspelt | 57906 |
| Atelier d'Architecture et de Design Jim Clemes S.A., Esch-sur-Alzette | 57904 | Holdfin S.A. | 57896 |
| Aupetit & Associés, S.à r.l., Luxembourg | 57927 | IMC-International, Innovative Medical Care Lux Holding S.A. | 57912 |
| Aupetit & Associés, S.à r.l., Luxembourg | 57927 | IMI Finance Luxembourg S.A., Luxembourg | 57917 |
| Auto Bourse S.A., Bascharage | 57931 | IMI Investments S.A., Luxembourg | 57917 |
| B-Invest S.A., Bollendorf-Pont | 57892 | IMI Real Estate S.A., Luxembourg | 57917 |
| Cape Cod S.A., Dudelange | 57891 | ING PFCE Middle Holdco, S.à r.l., Luxembourg .. | 57898 |
| Carlo Schmitz, S.à r.l., Mersch | 57926 | Inis Holding S.A., Luxembourg | 57894 |
| CDRohlinge24 A.G., Luxembourg | 57929 | Intercontinental CDO S.A., Luxembourg | 57896 |
| Cegelec S.A., Munsbach | 57926 | International Commercial Management S.A., Lu- xembourg | 57935 |
| Chemacal, S.à r.l., Bridel | 57897 | International Sponsoring Finance and Consulting S.A., Luxembourg | 57935 |
| Cifex Compagnie Fiduciaire d'Expertise S.A., Lu- xembourg | 57921 | International Vendors S.A., Luxembourg | 57906 |
| Claude Schreiber S.C.I., Pétange | 57893 | Investitori Associati II S.A.H., Luxembourg | 57904 |
| Coredart, S.à r.l., Luxembourg | 57920 | Investitori Associati II S.A.H., Luxembourg | 57904 |
| Coredart, S.à r.l., Luxembourg | 57920 | Investitori Associati II S.A.H., Luxembourg | 57904 |
| Coredart, S.à r.l., Luxembourg | 57920 | Investitori Associati S.A.H., Luxembourg | 57905 |
| Coredart, S.à r.l., Luxembourg | 57920 | Invicta-Art, S.à r.l., Luxembourg | 57927 |
| Coredart, S.à r.l., Luxembourg | 57921 | Invicta-Art, S.à r.l., Luxembourg | 57928 |
| Dabe International S.A., Luxembourg-Kirchberg .. | 57925 | Kalmus Serge, S.à r.l., Howald | 57905 |
| Dabe International S.A., Luxembourg-Kirchberg .. | 57926 | Key Projects S.A., Luxembourg | 57895 |
| Danubio Holding S.A., Luxembourg | 57921 | LuxFiduConseil, S.à r.l., Luxembourg | 57896 |
| Duferco Investment S.A., Luxembourg | 57919 | M & C Investments S.A. | 57895 |
| Edo Investments S.A. | 57905 | Mena Holdings S.A., Luxembourg | 57919 |
| Electro-Stugalux S.A., Strassen | 57934 | Menuiserie Collin, S.à r.l., Schifflange | 57891 |
| Energio - Gest S.A., Luxembourg | 57915 | MexSpa Participations S.A., Luxembourg | 57907 |
| Energio - Gest S.A., Luxembourg | 57915 | MexSpa Participations S.A., Luxembourg | 57911 |
| Energio - Gest S.A., Luxembourg | 57915 | Nautilus Bad Kultur S.A., Itzig | 57905 |
| Entreprise Valentin, S.à r.l., Schengen | 57907 | Newgate Holding S.A., Luxembourg | 57928 |
| Fabk Investments S.A., Luxembourg | 57894 | Nico Magazines S.A., Luxembourg | 57919 |
| Finpartec S.A., Luxembourg | 57914 | Orda-S S.A., Bascharage | 57913 |
| Formes Contemporaines S.A., Bertrange | 57918 | Orda-S S.A., Bascharage | 57913 |
| Georges Backes Immobilier, S.à r.l., Luxembourg- Bonnevoie | 57891 | Orda-S S.A., Bascharage | 57913 |
| GMO Tecbau S.A., Moutfort | 57922 | Pano Holding S.A., Luxembourg | 57915 |
| | | Pano Holding S.A., Luxembourg | 57918 |

| | | | |
|--|-------|---|-------|
| Parfums et Beauté, S.à r.l., Luxembourg | 57914 | Sempach Beteiligungen S.A., Luxembourg | 57891 |
| Pavillon Schweitzer, S.à r.l., Olm | 57911 | SFDT International S.A., Luxembourg | 57934 |
| Peace S.A., Dudelange | 57892 | SOPERDIS, Société de Performance et Distribution S.A.H., Luxembourg | 57918 |
| Peinture Laruccia, S.à r.l., Luxembourg | 57914 | SOPERDIS, Société de Performance et Distribution S.A.H., Luxembourg | 57890 |
| Praibon S.A., Luxembourg | 57917 | SOPERDIS, Société de Performance et Distribution S.A.H., Luxembourg | 57890 |
| Promeco S.A., Luxembourg | 57906 | SOPERDIS, Société de Performance et Distribution S.A.H., Luxembourg | 57890 |
| Promotions Lahure, S.à r.l., Senningerberg | 57905 | SOPERDIS, Société de Performance et Distribution S.A.H., Luxembourg | 57890 |
| Quadrilux S.A., Strassen | 57916 | Sobolux S.A., Bettembourg | 57906 |
| Quercia S.A.H., Luxembourg | 57893 | Société de Gestion du Fonds Commun de Place- ment Idea Fund S.A., Luxembourg | 57916 |
| Ralf Schuh Raumausrüstung, GmbH, Nieder- anven | 57906 | Société Européenne pour l'Expansion Industrielle S.A.H., Luxembourg | 57921 |
| Rimargi, S.à r.l., Luxembourg | 57928 | Söderberg Investments S.A. | 57912 |
| RMF Euro CDO S.A., Luxembourg | 57895 | Soloco, S.à r.l., Luxembourg-Bonnevoie | 57904 |
| S.A.D.E.M., Société Anonyme des Entreprises Minières S.A.H., Luxembourg | 57934 | TCW GEM VI Euro CDO S.A., Luxembourg | 57894 |
| S.A.D.E.M., Société Anonyme des Entreprises Minières S.A.H., Luxembourg | 57934 | Thorn Finance S.A., Luxembourg | 57893 |
| Saberi, S.e.n.c., Mullendorf | 57897 | Top Evasion S.A., Strassen | 57935 |
| Samor S.A.H., Luxembourg | 57911 | Top Evasion S.A., Strassen | 57936 |
| Samor S.A.H., Luxembourg | 57911 | Union Atlantique Holding S.A., Luxembourg | 57914 |
| Sarcom Investissement S.A., Luxembourg | 57912 | Union Atlantique Holding S.A., Luxembourg | 57917 |
| Sarcom Investissement S.A., Luxembourg | 57918 | Zunis Holding S.A., Luxembourg | 57896 |
| Scandinavian Investment S.A., Luxembourg | 57903 | | |

SOPERDIS, SOCIETE DE PERFORMANCE ET DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 25.542.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2003, réf. LSO-AJ07402, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2003.

FIDUPAR

Signatures

(069889.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

SOPERDIS, SOCIETE DE PERFORMANCE ET DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 25.542.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2003, réf. LSO-AJ07450, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2003.

FIDUPAR

Signatures

(069891.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

SOPERDIS, SOCIETE DE PERFORMANCE ET DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 25.542.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2003, réf. LSO-AJ07448, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2003.

FIDUPAR

Signatures

(069883.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

MENUISERIE COLLIN, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3850 Schifflange, 51, rue de la Libération.
R. C. Luxembourg B 43.542.

Il résulte de l'assemblée générale tenue le 2 octobre 2003 la décision suivante:

Transfert du siège social vers le 51, rue de la Libération à L-3850 Schifflange à compter du 3 octobre 2003.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Réviseurs d'entreprises, Experts-comptables

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ06764. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069134.3/592/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2003.

SEMPACH BETEILIGUNGEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 86.247.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 26 septembre 2003, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 octobre 2003, vol. 879, fol. 72, case 9, que la société anonyme SEM-PACH BETEILIGUNGEN S.A., ayant son siège social à L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 86.247, constituée suivant acte notarié, en date du 20 février 2002, publié au Mémorial C numéro 862 du 6 juin 2002, au capital social de huit cent cinquante mille euros (850.000,- EUR) divisé en huit cent cinquante (850) actions ordinaires, d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) par action, intégralement libérées, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme SEM-PACH BETEILIGUNGEN S.A., prédésignée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 24 octobre 2003.

J.-J. Wagner.

(069254.3/239/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2003.

GEORGES BACKES IMMOBILIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1880 Luxembourg-Bonnevoie, 16, rue Pierre Krier.
R. C. Luxembourg B 51.031.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2003, réf. LSO-AJ06501, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2003.

Signature.

(069604.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

CAPE COD, Société Anonyme.

Siège social: L-3509 Dudelange, 14, rue Lentz.
R. C. Luxembourg B 84.461.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 1^{er} septembre 2003 à Dudelange

Il résulte de la réunion du conseil d'administration que:

«Le siège social est transféré au 14, rue Lentz, L-3509 Dudelange.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2003.

Signature

Le mandataire de la société

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02439. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069396.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2003.

A-INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6555 Bollendorf-Pont, 1, route de Diekirch.
R. C. Diekirch B 4.659.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une lettre de démission sous seing privé faite en date du 24 septembre 2003, enregistrée à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04297, que:

Madame Galina Biegeleisen, demeurant à Dasstraat 67, B-2160 Wommelgem/Belgique, a démissionné de sa fonction d'administrateur avec effet au 24 septembre 2003.

Délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2003.

A. Schwachtgen.

(902753.2/230/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 novembre 2003.

B-INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6555 Bollendorf-Pont, 1, route de Diekirch.
R. C. Diekirch B 4.660.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une lettre de démission sous seing privé faite en date du 24 septembre 2003, enregistrée à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04296, que:

Madame Galina Biegeleisen, demeurant à Dasstraat 67, B-2160 Wommelgem/Belgique, a démissionné de sa fonction d'administrateur avec effet au 24 septembre 2003.

Délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2003.

A. Schwachtgen.

(902755.2/230/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 novembre 2003.

GOLDBERG BETEILIGUNGEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 84.611.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 26 septembre 2003, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 octobre 2003, vol. 879, fol. 72, case 8, que la société anonyme GOLDBERG BETEILIGUNGEN S.A., ayant son siège social à L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 84.611, constituée suivant acte du notaire sous-signé, en date du 18 octobre 2001, publié au Mémorial C numéro 415 du 14 mars 2002, au capital social de deux cent soixante-quatorze mille euros (274.000,- EUR) divisé en deux cent soixante-quatorze (274) actions ordinaires, d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) par action, intégralement libérées, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme GOLDBERG BETEILIGUNGEN S.A., prédésignée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 24 octobre 2003.

J.-J. Wagner.

(069257.3/239/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2003.

PEACE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3509 Dudelange, 14, rue Lentz.
R. C. Luxembourg B 64.220.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 1^{er} septembre 2003 à Dudelange

Il résulte de la réunion du conseil d'administration que:

«Le siège social est transféré au 14, rue Lentz, L-3509 Dudelange.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2003.

Signature

Le mandataire de la société

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02440. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069399.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2003.

57893

QUERCIA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 47.904.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 26 septembre 2003, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 octobre 2003, vol. 879, fol. 72, case 7, que la société anonyme QUERCIA S.A., ayant son siège social à L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 47.904, constituée suivant acte notarié du 3 juin 1994, publié au Mémorial C numéro 395 du 13 octobre 1994, dont les statuts de la société ont été modifiés suivant assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue sous forme d'acte notarié du 15 septembre 1994, publié au Mémorial C numéro 20 du 13 janvier 1995, au capital social de cinq cent mille dollars des Etats-Unis (500.000,- USD) divisé en cinq cents (500) actions, d'une valeur nominale de mille dollars des Etats-Unis (1.000,- USD) par action, intégralement libérées, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme QUERCIA S.A., prédésignée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 24 octobre 2003.

J.-J. Wagner.

(069260.3/239/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2003.

CLAUDE SCHREIBER S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-4771 Pétange, 11-13, rue du Parc.
R. C. Luxembourg B 69.349.

Décision des associés du 19 septembre 2003

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social.

Décision

Les associés décident de changer l'article 4 des statuts pour lui donner le contenu suivant:

Le siège social est transféré au numéro 11-13, rue du Parc à L-4771 Pétange.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Signature

Un associé

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ01985. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069377.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2003.

THORN FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 82.428.

Il résulte d'une décision prise par le Conseil d'Administration lors de sa réunion tenue le 2 octobre 2003 que TMF CORPORATE SERVICES S.A., administrateur de sociétés, domiciliée professionnellement au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, a été co-optée administrateur de la société avec effet immédiat au 2 octobre 2003 en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Maggy Kohl et que, lors du Conseil d'Administration tenue le 6 octobre 2003, TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., administrateur de sociétés, domiciliée professionnellement au 33 boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, a été co-optée administrateur de la société avec effet immédiat au 6 octobre 2003 en remplacement de l'administrateur démissionnaire TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A. Les nouveaux administrateurs achèveront les mandats de leurs prédécesseurs respectifs. La ratification de leurs nominations sera soumise à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2003.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2003, réf. LSO-AJ07175. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069388.3/805/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2003.

FABK INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 78.290.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 1^{er} octobre 2003 que:

- TMF SECRETARIAL SERVICES S.A., société anonyme, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous n° B 94 029, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, est nommée administrateur en remplacement de Maggy Kohl, administrateur démissionnaire;

TMF SECRETARIAL SERVICES S.A. achèvera le mandat de son prédécesseur et sa cooptation sera soumise pour ratification à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2003.

Pour avis conforme

A. Kirchner

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ06897. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069385.3/805/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2003.

INIS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 57.813.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 1^{er} octobre 2003 que:

- TMF SECRETARIAL SERVICES S.A., société anonyme, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous n° B 94 029, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, est nommée administrateur en remplacement de Mme Maggy Kohl, administrateur démissionnaire;

TMF SECRETARIAL SERVICES S.A. achèvera le mandat de son prédécesseur et sa cooptation sera soumise pour ratification à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2003.

Pour avis conforme

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ06901. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069387.3/805/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2003.

TCW GEM VI EURO CDO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 82.570.

Il résulte d'une décision prise par le Conseil d'Administration lors de sa réunion tenue le 3 octobre 2003 que TMF CORPORATE SERVICES S.A., administrateur de sociétés, domiciliée professionnellement au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, a été co-optée administrateur de la société avec effet immédiat au 3 octobre 2003 en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Maggy Kohl et que, lors du Conseil d'Administration tenue le 6 octobre 2003, TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., administrateur de sociétés, domiciliée professionnellement au 33 boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, a été co-optée administrateur de la société avec effet immédiat au 6 octobre 2003 en remplacement de l'administrateur démissionnaire TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A. Les nouveaux administrateurs achèveront les mandats de leurs prédécesseurs. La ratification de leurs nominations sera soumise à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2003.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2003, réf. LSO-AJ07173. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069389.3/805/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2003.

RMF EURO CDO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 86.365.

Il résulte d'une décision prise par le Conseil d'Administration lors de sa réunion tenue le 22 octobre 2003 que Monsieur Nick Martin, administrateur de sociétés, domicilié professionnellement au 33 boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, a été co-opté administrateur de la société avec effet immédiat au 22 octobre 2003 en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Maggy Kohl. Le nouvel administrateur achèvera le mandat de son prédécesseur. La ratification de sa nomination sera soumise à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2003.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2003, réf. LSO-AJ07161. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069391.3/805/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2003.

KEY PROJECTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 75.607.

Le 8 octobre 2003, TMF CORPORATE SERVICES S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous la section B numéro 84 993, ayant son siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, a été cooptée administrateur avec effet immédiat en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Maggy Kohl, demeurant professionnellement au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, pour une période qui expirera immédiatement lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en l'an 2003. Cette cooptation sera soumise à approbation et ratification de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2003.

Pour la société

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Un administrateur

H. Neuman / S. Mellinger

Administrateur / Fondé de pouvoirs

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2003, réf. LSO-AJ07157. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069395.3/805/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2003.

M & C INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 32.920.

EXTRAIT

La société FIRST TRUST S.A., ayant son siège social 73, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg, a dénoncé le siège social de la société M & C INVESTMENTS S.A. avec effet immédiat.

Ladite société est actuellement sans siège social connu au Luxembourg.

Eric Vanderkerken, demeurant professionnellement 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, CORPORATE COUNSELLORS LIMITED, ayant son siège social 3rd Floor Geneva Place Waterfront Drive P.O. Box 3175 Road Town, Tortola, British Virgin Islands, et CORPORATE ADVISORY SERVICES LIMITED, ayant son siège social 3rd Floor Geneva Place Waterfront Drive, P.O. Box 3175 Road Town, Tortola, British Virgin Islands, ont donné leurs démissions de leurs postes d'administrateurs de la société M & C INVESTMENTS S.A. par lettres datées du 27 octobre 2003.

Lex Benoy, demeurant 13, rue Jean Bertholet à L-1233 Luxembourg, a donné sa démission de son poste de Commissaire aux Comptes de la société par lettre datée du 27 octobre 2003.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour la Société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ07005. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069485.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2003.

INTERCONTINENTAL CDO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 85.334.

Il résulte d'une décision prise par le Conseil d'Administration lors de sa réunion tenue le 3 octobre 2003 que TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., administrateur de sociétés, domiciliée professionnellement au 33 boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, a été co-optée administrateur de la société avec effet immédiat au 3 octobre 2003 en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Maggy Kohl. Le nouvel administrateur achèvera le mandat de son prédécesseur. La ratification de sa nomination sera soumise à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2003.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2003, réf. LSO-AJ07156. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069397.3/805/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2003.

ZUNIS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Adames.
R. C. Luxembourg B 37.930.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 octobre 2003 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 3, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg, au 10, rue Adames, L-1114 Luxembourg.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2003.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2003, réf. LSO-AJ06632. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069409.3/317/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2003.

LuxFiduConseil, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 89.701.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2003, réf. LSO-AJ07375, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Signature.

(069802.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

HOLDFIN S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 57.340.

Contrat de domiciliation

Le contrat de domiciliation conclu en date du 5 septembre 2000 entre la Société Anonyme HOLDFIN S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, et la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., avec siège social au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, R. C. Luxembourg B 13.859, courant, pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncé par chacune des parties avec un préavis de trois mois, a été résilié avec effet au 4 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ06882. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069435.3/024/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2003.

GROUPE SOCOTA INDUSTRIES, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 32.296.

EXTRAIT

L'Assemblée générale du 20 octobre 2003 a renouvelé les mandats des administrateurs et leur a donné décharge pour leurs fonctions durant l'exercice clos au 31 décembre 2002.

Le Conseil d'Administration, suite à la résolution du 24 octobre renommant Monsieur Salim Ismail aux fonctions d'administrateur-délégué et nommant Monsieur Mathias Ismail aux fonctions d'administrateur-délégué, se compose donc ainsi:

- Monsieur Hakim Abdool Fakira, Administrateur, administrateurs de sociétés, Morcellement Moos Lane, Camp Fouqueraux Phoenix, Ile Maurice;

- Monsieur Mathias Ismail, Administrateur-Délégué, administrateur de sociétés, La Cotonnière d'Antsirabe, Villa Dominique, route d'Ambositra Antsirabe, Madagascar;

- Monsieur Salim Ismail, Administrateur-Délégué & Président du Conseil d'Administration, administrateur de sociétés, La Cotonnière d'Antsirabe, Villa Dominique, route d'Ambositra Antsirabe, Madagascar.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002.

L'assemblée générale du 20 octobre 2003 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes et lui a donné décharge pour sa fonction durant l'exercice clos au 31 décembre 2002:

- H.R.T. REVISION, Société à responsabilité limitée, commissaire aux comptes, 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2003.

L'Assemblée générale ordinaire du 20 octobre 2003 a transféré l'ancien siège social de la société situé au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dorénavant situé au:

- 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour GROUPE SOCOTA INDUSTRIES, Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ06951. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069422.3/833/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2003.

SABERI, S.e.n.c., Société en nom collectif.

Siège social: L-7306 Mullendorf, 11, rue de l'Avenir.
R. C. Luxembourg B 67.541.

Constituée par acte sous seing privé en date du 14 décembre 1998, publié au Mémorial C numéro 128 du 1^{er} mars 1999.

Réunion des associés du 3 mai 2003

Les associés ont décidé à l'unanimité le changement de siège social de la société SABERI, S.e.n.c.

Adresse actuelle:

26, rue Paul Henkes

L-1710 Luxembourg.

Nouvelle adresse à partir du 13 mai 2003:

11, rue de l'Avenir

L-7306 Mullendorf.

Dressé à Luxembourg, le 3 mai 2003.

D. Saberin / B. Saberin / S. Saberin.

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2003, réf. LSO-AJ06602. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069444.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2003.

CHEMACAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8119 Bridel, 10, rue Paul Binsfeld.
R. C. Luxembourg B 20.233.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2003, réf. LSO-AJ05499, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 30 octobre 2003.

Signature.

(069596.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

ING PFCE Middle Holdco, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 96.469.

—
STATUTES

In the year two thousand and three, on the sixteenth of October.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

ING PFCE Top Holdco, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», governed by the laws of Luxembourg, established and having its registered office in 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, represented by Mr Steve van den Broek, employee, with professional address in 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg,

by virtue of a proxy given in Luxembourg, on October 16, 2003.

This proxy, signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing person, acting in the above stated capacity, has requested the above notary to draw up the articles of incorporation of a «société à responsabilité limitée» which is herewith established as follows:

Art. 1. Form

There is established by the appearing party a société à responsabilité limitée (the «Company») governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, especially the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, by article 1832 of the Civil Code, as amended, and by the present articles of incorporation.

The Company is initially composed of a single partner, owner of all the shares. The Company may however at any time be composed of several partners, notably as a result of the transfer of shares or the issue of new shares.

Art. 2. Name

The Company will exist under the name of ING PFCE Middle Holdco, S.à r.l.

Art. 3. Object

The sole object of the Company is the holding of participations in Luxembourg and/or in foreign companies, as well as the administration, development and management of its portfolio.

However, the Company shall neither directly or indirectly interfere in the management of these companies, except that the Company shall exercise its rights as a shareholder in such companies.

The Company may provide any financial assistance to companies forming part of the group of the Company such as, among others, the provision of loans, the granting of guarantees or securities in any kind or form.

In a general fashion, the Company may carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 4. Duration

The Company is formed for an unlimited duration.

The Company may be dissolved at any time by decision of the single partner or pursuant to a resolution of the general meeting of partners, as the case may be.

Art. 5. Registered Office

The registered office is established in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by decision of the management.

The management may establish subsidiaries and branches where it deems useful, whether in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

Art. 6. Capital

The capital is set at thirteen thousand Euro (13,000.- EUR) represented by thirteen (13) shares of a par value of one thousand Euro (1,000.- EUR) each.

Art. 7. Amendment of the capital

The capital may at any time be amended by decision of the single partner or pursuant to a resolution of the general meeting of partners, as the case may be.

Art. 8. Rights and duties attached to the shares

Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of partners.

If the Company is composed of a single partner, the latter exercises all powers which are granted by law and the articles of incorporation to all the partners.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the articles of incorporation of the Company and the resolutions of the single partner or the general meeting of partners.

The creditors or successors of the single partner or of any of the partners may in no event, for whatever reason, request that seals be affixed on the assets and documents of the Company or an inventory of assets be ordered by court; they must, for the exercise of their rights, refer to the Company's inventories and the resolutions of the single partner or the general meeting of partners, as the case may be.

Art. 9. Indivisibility of shares

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

Art. 10. Transfer of shares

10.1. Transfer of shares when the Company is composed of a single partner.

The single partner may transfer freely its shares.

10.2. Transfer of shares when the Company is composed of several partners.

The shares may be transferred freely amongst partners.

The shares can be transferred by living persons to non-partners only with the authorization of the general meeting of partners representing at least three quarters of the capital.

Art. 11. Formalities

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal.

Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 1690 of the Civil Code.

Art. 12. Redemption of shares

The Company may redeem its own shares in accordance with the provisions of the law.

Art. 13. Incapacity, bankruptcy or insolvency of a partner

The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the single partner or any of the partners does not put the Company into liquidation.

Art. 14. Management

The Company is managed and administered by one or several managers, whether partners or not.

Each manager is appointed for a limited or unlimited duration by the single partner or by the general meeting of the partners.

While appointing the manager(s), the single partner or the general meeting of the partners sets their number, the duration of their tenure and, as the case may be, the powers and competence of the managers.

The single partner or, as the case may be, the general meeting of the partners may decide to remove a manager, with or without cause. Each manager may as well resign. The single partner or the partners decide upon the compensation of each manager.

Art. 15. Special majority matters

The manager(s) may not adopt any resolution regarding the sale or acquisition of subsidiaries without the affirmative vote of the sole partner, or as the case may be, by the affirmative vote of more than fifty per cent (50%) of the shares present or represented at the general meeting of partners.

Art. 16. Powers

Each manager has the broadest powers to carry out any act of administration, management or disposal concerning the Company, whatever the nature or size of the operation, provided that it falls within the object of the Company. He has the social signature and is empowered to represent the Company in court either as plaintiff or defendant.

Art. 17. Events affecting the manager

The death, incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting a manager, as well as its resignation or removal for any cause does not put the Company into liquidation.

Creditors, heirs and successors of a manager may in no event have seals affixed on the assets and documents of the Company.

Art. 18. Liability of the manager

No manager commits itself, by reason of its functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company. It is only liable for the performance of its duties.

Art. 19. Representation of the Company

The Company will be bound towards third parties by the individual signature of any manager or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the managers, but only within the limits of such power.

Art. 20. General meeting of partners

20.1. If the Company is composed of one single partner, the latter exercises the powers granted by law to the general meeting of partners.

Articles 194 to 196 and 199 of the law of August 10th, 1915, are not applicable to that situation.

20.2. If the Company is composed of several partners, the decisions of the partners are taken in a general meeting of partners or by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the management to the partners by registered mail.

In this latter case, the partners are under the obligation to, within a delay of fifteen days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and mail it to the Company.

Art. 21. Decisions

The decisions of the single partner or of the general meeting of partners are documented in writing, recorded in a register and kept by the management at the registered office of the Company. The votes of the partners and the power-of-attorneys are attached to the minutes.

Art. 22. Financial year

The financial year begins on the first day of January and ends on the thirty-first day of December.

Art. 23. Balance-sheet

Each year, on the thirty-first day of December, the accounts are closed, the management draws up an inventory of assets and liabilities, the balance-sheet and the profit and loss account, in accordance with the law.

The balance-sheet and the profit and loss account are submitted to the sole partner or, as the case may be, to the general meeting of partners for approval.

Each partner or its attorney-in-fact may peruse the financial documents at the registered office of the Company within a time period of fifteen days preceding the deadline set for the general meeting of partners.

Art. 24. Allocation of profits

The balance of the profit and loss account, after deduction of overhead, depreciation and provisions is the net profit of the financial year.

Five percent of the net profit is deducted and allocated to the legal reserve fund; this allocation will no longer be mandatory when the reserve amounts to ten percent of the capital.

The remaining profit is allocated by decision of the single partner or pursuant to a resolution of the general meeting of partners, as the case may be.

Art. 25. Dissolution, liquidation

In the case of dissolution of the Company, for any cause and at any time, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the single partner or by the general meeting of partners of the partners, as the case may be, who will set the powers and compensation of the liquidator(s).

Art. 26. Matters not provided

All matters not provided for by the present articles are determined in accordance with applicable laws.

Subscription and payment

Thereupon now appeared Mr Steve van den Broek, prenamed, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of ING PFCE Top Holdco, S.à r.l., prenamed, by virtue of the above mentioned proxy, and declared to subscribe to the thirteen (13) newly issued shares with a par value of one thousand Euro (1,000.- EUR) each and further declared to pay entirely up in cash each such new share.

Proof of such payment has been given to the undersigned notary.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand four hundred and fifty Euro.

Transitory Provisions

The first financial year will begin on the date of formation of the Company and will end on the last day of December 2003.

Extraordinary general meeting

The sole partner, acting in place of the general meeting of partners, has taken immediately the following resolutions:

I.- The number of managers is set at two (2), and the following managers are elected for an unlimited duration:

1. Mr Herman J.J. Moors, company director, born in Bilzen (Belgium) on 3 November 1944, residing at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg;

2. ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., registered with the Luxembourg Company Register in section B under number 28.967, with registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

II.- The address of the registered office of the Company is set at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, said appearing person signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le seize octobre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

ING PFCE Top Holdco, S.à r.l., une «société à responsabilité limitée», constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, établie et ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, ici représentée par:

Monsieur Steve van den Broek, employé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Laquelle procuration, signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte aux fins de formalisation.

Lequel comparant, agissant en sa susdite qualité, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qui va être constituée par les présentes:

Art. 1^{er}. Forme

Il est formé par le comparant une société à responsabilité limitée (la «Société») régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, par l'article 1832 du code civil, tel que modifié, ainsi que par les présents statuts.

La Société comporte initialement un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales; elle peut, à toute époque, comporter plusieurs associés, par suite, notamment, de cession ou transmission desdites parts ou de création de parts nouvelles.

Art. 2. Dénomination

La Société prend la dénomination sociale de ING PFCE Middle Holdco, S.à r.l.

Art. 3. Objet

La Société a pour seul objet la prise de participations dans toutes sociétés luxembourgeoises et/ou étrangères ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de son portefeuille.

Toutefois, la Société ne s'immiscera ni directement ni indirectement dans la gestion de ces sociétés, à l'exception des droits que la société peut exercer en sa qualité d'actionnaire dans ces sociétés.

La Société peut accorder toute assistance financière à des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, comme par exemple des prêts, garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit.

D'une manière générale, elle peut effectuer toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

Art. 4. Durée

La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'associé unique ou par résolution adoptée par l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Art. 5. Siège social

Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu de la Ville de Luxembourg en vertu d'une décision de la gérance.

La gérance pourra établir des filiales et des succursales au Luxembourg ou à l'étranger, où la gérance le jugera utile.

Art. 6. Capital social

Le capital social est fixé à treize mille Euros (13.000,- EUR), représenté par treize (13) parts sociales d'une valeur nominale de mille Euros (1.000,- EUR) chacune.

Art. 7. Modification du capital social

Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant décision de l'associé unique ou résolution adoptée par l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Art. 8. Droits et obligations attachés aux parts sociales

Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et à une voix à l'assemblée générale des associés.

Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la loi et les statuts à la collectivité des associés.

La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés.

Les créanciers ou ayants droit de l'associé unique ou de l'un des associés ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition des scellés sur les biens et documents de la société, ni faire procéder à aucun inventaire judiciaire des actifs sociaux; ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Art. 9. Indivisibilité des parts sociales

Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun pris parmi eux ou en dehors d'eux.

Art. 10. Cession de parts

10.1. Cession en cas d'un associé unique.

Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

10.2. Cession en cas de pluralité d'associés.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément de l'assemblée générale des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 11. Formalités

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé.

De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles ont été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code civil.

Art. 12. Rachat des parts sociales

La Société peut racheter ses propres actions conformément aux dispositions légales.

Art. 13. Incapacité, faillite ou déconfiture d'un associé

L'incapacité, la faillite ou la déconfiture ou tout autre événement similaire de l'associé unique ou de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 14. Gérance

La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non associés.

Le ou les gérants sont nommés avec ou sans limitation de durée par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés.

Lors de la nomination du ou des gérants, l'associé unique ou l'assemblée générale des associés fixe leur nombre, la durée de leur mandat et, le cas échéant, les pouvoirs et attributions des différents gérants.

L'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, l'assemblée générale des associés pourra décider la révocation d'un gérant, sans qu'il soit nécessaire d'en indiquer les motifs. Chaque gérant peut pareillement se démettre de ses fonctions. L'associé unique ou les associés décideront de la rémunération de chaque gérant.

Art. 15. Majorités spéciales

Aucune résolution ne peut être adoptée par le(s) gérant(s) concernant la vente ou l'acquisition de filiales sans le vote favorable de l'associé unique, ou, le cas échéant, le vote favorable de plus de cinquante pour cent (50%) des parts présentes ou représentées à l'assemblée générale des associés.

Art. 16. Pouvoirs

Chaque gérant a les pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration, de gestion et de disposition intéressant la Société, quelle que soit la nature ou l'importance des opérations, à condition qu'elles rentrent dans l'objet de la Société. Il a la signature sociale et le pouvoir de représenter la Société en justice soit en demandant soit en défendant.

Art. 17. Événements atteignant la gérance

Le décès, l'incapacité, la faillite, la déconfiture ou tout événement similaire affectant le gérant, de même que sa démission ou sa révocation pour quelque motif que ce soit, n'entraînent pas la dissolution de la Société.

Les créanciers, héritiers et ayants-cause d'un gérant ne peuvent en aucun cas faire apposer les scellés sur les biens et documents de la Société.

Art. 18. Responsabilité de la gérance

Le gérant ne contracte, à raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui pour le compte de la Société. Il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 19. Représentation de la Société

Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée par la signature individuelle de tout gérant ou par la signature conjointe ou la signature individuelle de toute personne à qui un tel pouvoir de signature a été délégué par la gérance, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 20. Décisions de l'associé ou des associés

20.1. Lorsque la Société ne comporte qu'un associé unique, celui-ci exerce les pouvoirs dévolus par la loi à l'assemblée générale des associés. Dans ce cas les articles 194 à 196 ainsi que 199 de la loi du 10 août 1915 ne sont pas applicables.

20.2. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives sont prises lors d'une assemblée générale ou par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par la gérance aux associés par lettre recommandée.

Dans ce dernier cas les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

Art. 21. Décisions

Les décisions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés seront établies par écrit et consignées dans un registre tenu par la gérance au siège social. Les pièces constatant les votes des associés ainsi que les procurations leur seront annexées.

Art. 22. Année sociale

L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 23. Bilan

Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire des biens et des dettes et établit les comptes annuels conformément à la loi.

Le bilan et le compte de profits et pertes sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, suivant le cas, de l'assemblée générale des associés.

Tout associé, ainsi que son mandataire, peut prendre au siège social communication de l'inventaire et des comptes annuels, au cours d'une période de quinze jours précédant la date de l'assemblée générale.

Art. 24. Répartition des bénéfices

L'excédent favorable du compte de résultats, déduction faite des frais généraux, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de l'exercice.

Sur ce bénéfice net il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve légal; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve a atteint le dixième du capital social.

Le surplus recevra l'affectation que lui donnera l'associé unique ou, selon le cas, l'assemblée générale des associés.

Art. 25. Dissolution, liquidation

Lors de la dissolution de la Société, pour quelque cause et à quelque moment que ce soit, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés, selon le cas, par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 26. Disposition générale

Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, l'associé unique ou les associés, selon le cas, se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Souscription et libération

A comparu ensuite Monsieur Steve van den Broek, prénommé, agissant dans sa qualité de représentant dûment autorisé de la société comparante, ING PFCE Top Holdco, S.à r.l., en vertu de la procuration susmentionnée, qui déclare souscrire au nom et pour le compte de ladite société les treize (13) parts sociales nouvellement créées d'une valeur nominale de mille Euros (1.000,- EUR) chacune et déclare pour et au nom de ladite société comparante de libérer entièrement en espèces la totalité de ces parts sociales.

Preuve de cette libération en numéraire a été rapportée au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué à environ mille quatre cent cinquante Euros.

Dispositions transitoires

La première année sociale commencera le jour de la formation de la Société et finira le dernier jour de décembre 2003.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant, l'associé unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale des associés, a pris les résolutions suivantes:

I.- Le nombre de gérants est fixé à deux (2), et les gérants suivants sont nommés pour une durée illimitée:

1. Monsieur Herman J.J. Moors, directeur de société, né à Bilzen (Belgique) le 3 novembre 1944, demeurant au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg;

2. ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 28.967 et ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

II.- L'adresse du siège social est fixée au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande de la personne comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande de la même personne comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. Van den Broek, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 octobre 2003, vol. 879, fol. 96, case 10. – Reçu 130 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 30 octobre 2003.

J.-J. Wagner.

(069803.3/239/346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

SCANDINAVIAN INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 34.658.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration de la Société du 30 septembre 2003

Il résulte d'une résolution prise par le Conseil d'Administration de la société, le 30 septembre 2003, que le siège social de la Société a été transféré de son adresse actuelle au 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, avec effet au 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03677. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(069747.3/850/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

SOLOCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1880 Luxembourg-Bonnevoie, 16, rue Pierre Krier.
R. C. Luxembourg B 43.967.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2003, réf. LSO-AJ06498, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2003.

Signature.

(069607.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

ATELIER D'ARCHITECTURE ET DE DESIGN JIM CLEMES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 120, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 74.511.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2003, réf. LSO-AJ06496, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2003.

Signature.

(069611.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

INVESTITORI ASSOCIATI II S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 52.325.

La situation comptable au 30 septembre 2001, enregistrée à Luxembourg, réf. LSO-AJ07301, a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(069717.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

INVESTITORI ASSOCIATI II S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 52.325.

La situation comptable au 30 septembre 2002, enregistrée à Luxembourg, réf. LSO-AJ07301, a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(069720.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

INVESTITORI ASSOCIATI II S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 52.325.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 30 septembre 2003

Résolution

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Carlo Giacomini en sa qualité de membre du collège des liquidateurs.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2003, réf. LSO-AJ07314. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069736.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

INVESTITORI ASSOCIATI S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 44.583.

—
La situation comptable au 30 septembre 2002, enregistrée à Luxembourg, réf. LSO-AJ07300, a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(069723.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

NAUTILUS BAD KULTUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5955 Itzig, 11, rue de Contern.

R. C. Luxembourg B 53.052.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2003, réf. LSO-AJ05642, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2003.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(069725.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

KALMUS SERGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1749 Howald, 1, rue Rudi Herber.

R. C. Luxembourg B 27.914.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2003, réf. LSO-AJ06446, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2003.

Signature.

(069726.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

PROMOTIONS LAHURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2513 Senningerberg, 1, rue des Sapins.

R. C. Luxembourg B 62.720.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2003, réf. LSO-AJ06444, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2003.

Signature.

(069727.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

EDO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 65.073.

Annulation de la convention de domiciliation

Conformément à l'article 5-10) de la loi modifiée du 23 décembre 1999 portant création d'un Registre de Commerce et de Sociétés, nous vous informons que EuroSKANDIC S.A. a annulé en date du 30 septembre 2003, la convention de domiciliation avec la Société Anonyme EDO INVESTMENTS S.A., de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre de Commerce et de Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65.073 (Raison: transfert).

Luxembourg, le 27 octobre 2003.

EuroSKANDIC S.A.

L. Stenke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2003, réf. LSO-AJ06191. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(069743.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

INTERNATIONAL VENDORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 63.296.

—
Les statuts coordonnés en vigueur suite au procès-verbal du conseil d'administration tenu sous seing privé en date du 28 octobre 2003 au siège social et enregistré le 30 octobre 2003, réf. LSO-AJ07317, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour la société

Signature

(069729.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

PROMEKO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 85, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 36.449.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2003, réf. LSO-AJ06438, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2003.

Signature.

(069730.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

GVO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5716 Aspelt, 28, rue de l'Ecole.
R. C. Luxembourg B 64.331.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2003, réf. LSO-AJ06436, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2003.

Signature.

(069731.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

RALF SCHUH RAUMAUSSTATTUNG, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6947 Niederanven, 3, Zone Industrielle Bombicht.
R. C. Luxembourg B 90.182.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2003, réf. LSO-AJ05649, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2003.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(069733.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

SOBOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck.
R. C. Luxembourg B 79.591.

Constituée sous forme de S.A. suivant acte reçu par M^e Léon Thomas, dit Tom Metzler, notaire alors de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, le 19 décembre 2000, publié au Mémorial C n° 550 du 19 juillet 2001.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ06822, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour SOBOLUX S.A.

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(069766.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

ENTREPRISE VALENTIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5445 Schengen, 47, route du Vin.
R. C. Luxembourg B 90.754.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2003, réf. LSO-AJ05653, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2003.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(069737.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

MexSpa PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 90.569.

In the year two thousand and three, on the second of October.

Before Us Maître Jean-Paul Hencks, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of his colleague Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, who shall remain depositary of the present minutes.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the company established in Luxembourg under the denomination of MexSpa PARTICIPATIONS S.A., R.C. B Number 90.569, incorporated pursuant to a deed of Maître André Schwachtgen dated December 31, 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 139 of February 11, 2003.

The meeting begins at eleven fifteen a.m., Mr Kris Goorts, private employee, with professional address at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, being in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Erwin Vande Cruys, private employee, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Raymond Thill, maître en droit, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The Chairman then states that:

I. It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that the three hundred and ten (310) shares with a par value of one hundred (100.-) euro each, representing the entire capital of thirty-one thousand (31,000.-) euro are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, without prior notice, all the shareholders having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the shareholders all present or represented at the meeting, shall remain attached to the present deed together with the proxies and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II. The agenda of the meeting is worded as follows:

1. Increase of the subscribed capital by EUR 7,700,000.- in order to raise it from its present amount of EUR 31,000.- to EUR 7,731,000.- by the creation and issue of 77,000 new shares.

2. Subscription and payment in cash.

3. Subsequent amendment of the first paragraph of Article 3 of the Articles of Incorporation.

4. Creation of a class C of directors.

5. Appointment of Mr Antonino Fernandez Rodriguez as class A director and confirmation of the mandates of Mr Carlos Fernandez Gonzalez and Luis Sanchez Carlos as class A directors.

6. Appointment of Mr Francisco Pardo Alvarez, Javier Lopez Casado, Alejandro Duclaud Gonzalez de Castilla and Ernesto Lejeune Valcarcel as class B directors.

7. Appointment of Mr Johan Dejans, Gilles Jacquet and LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l. as class C directors.

8. Change of the power of signature of the directors and subsequent amendment of the last paragraph of Article 5 of the Articles of Incorporation.

9. Acceptance of the resignation of the present statutory auditor.

- Discharge.

10. Appointment of a new statutory auditor.

11. Miscellaneous.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passed, after deliberation, the following resolutions by unanimous vote:

First resolution

The share capital is increased by seven million seven hundred thousand (7,700,000.-) euro to raise it from its present amount of thirty-one thousand (31,000.-) euro to seven million seven hundred and thirty-one thousand (7,731,000.-) euro by the creation and issue of seventy-seven thousand (77,000) new shares having a par value of one hundred (100) euro each.

The other shareholders having waived their preferential subscription rights, the new shares have all been subscribed and fully paid up in cash by Mr Antonino Fernandez Rodriguez, enterprise manager, born in Cerezalez del C, Spain, on

December 13, 1917, with professional address at Campos Eliseos 1400 Edificio Parque Reforma, 11000, Mexico-City, Mexico,

here represented by Mr Kris Goorts, prenamed,
by virtue of a proxy given in Mexico-City, Mexico, on September 30, 2003,
said proxy, after signature ne varietur by the mandatory and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

It has been proved to the undersigned notary who expressly acknowledges it that the amount of seven million seven hundred thousand (7,700,000.-) euro is as of now available to the Company.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution Article 3, first paragraph (paragraphs 5 to 9 being deleted) of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 3. first paragraph.** The corporate capital is set at seven million seven hundred and thirty-one thousand euro (EUR 7,731,000.-) divided into seventy-seven thousand three hundred and ten (77,310) shares having a par value of one hundred euro (EUR 100.-) each.»

Third resolution

There is created a class C of directors.

Fourth resolution

Mr Antonino Fernandez Rodriguez, enterprise manager, born in Cerezalez del C, Spain, on December 13, 1917, with professional address at Campos Eliseos 1400, Edificio Parque Reforma, 11000 Mexico-City, Mexico, is appointed as additional director of class A.

Mr Carlos Fernandez Gonzalez, Company Director, born in Mexico D.F. on September 29, 1966, with professional address at Campos Eliseos 400, 18th Floor, Colonia Lomas de Chapultepec, c.p. 11000, Mexico City, and Mr Luis Manuel Sanchez Carlos, Company Director, born in Mexico D.F. on September 25, 1952, with professional address at Campos Eliseos 400, 18th Floor, Colonia Lomas de Chapultepec, c.p. 11000, Mexico City are confirmed as class A directors.

Fifth resolution

Mr Francisco Pardo Alvarez, Company Director, born in Serado (Asturias), on February 23, 1950, with professional address at Campos Eliseos 400, 18th Floor, Colonia Lomas de Chapultepec, c.p. 11000, Mexico City, Mr Javier Lopez Casado, company director, born in Madrid, Spain, on October 23, 1968, with professional address at Campos Eliseos 400, 18th Floor, Colonia Lomas de Chapultepec, c.p. 11000, Mexico City, Mr Alejandro Duclaud Gonzalez de Castilla, lawyer, born in Mexico D.F. on October 18, 1960, with professional address at Monte Pelvoux N° 220, fourth floor, Lomas de Chapultepec, Mexico City and Mr Ernesto Lejeune Valcárcel, tax advisor, born in Lugo (LU), on May 1st, 1946, with professional address at Legazpi, 6-1, E-2004 San Sebastián are appointed as class B directors.

Sixth resolution

Mr Johan Dejans, private employee, born in Aarschot, Belgium, on November 17, 1966, with professional address at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Mr Gilles Jacquet, private employee, born in Saint-Mard, Belgium, on February 7th, 1964, with professional address at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, and LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., R.C. B Number 79.709, a company with registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg are appointed as class C directors.

Seventh resolution

The power of signature of the directors is changed and as a consequence the last paragraph of Article 5 of the Articles of Incorporation shall henceforth read as follows:

«**Art. 5. last paragraph.** Towards third parties the Company is validly bound in any case by the joint signatures of a Class «A» Director with a Class «C» Director, by the joint signatures of two Class «B» Directors with a Class «C» Director, except for any financial transactions not exceeding the amount of ten thousand euro (EUR 10,000.-) for which the joint signatures of two Class «C» Directors shall be sufficient.»

Eighth resolution

The resignation of the present statutory auditor MONTBRUN RÉVISION, S.à r.l., R.C.B. Number 67.501, a company with registered office at 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg is accepted.

By special vote discharge is granted to it for its mandate up to this day.

Ninth resolution

Is appointed as new statutory auditor:

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., R.C.B. Number 65.477, a company with registered office at 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at eleven thirty a.m.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the persons appearing, said persons appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le deux octobre.

Par-devant Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de MexSpa PARTICIPATIONS S.A., R.C. B Numéro 90.569, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen le 31 décembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 139 du 11 février 2003.

La séance est ouverte à onze heures quinze sous la présidence de Monsieur Kris Goorts, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Erwin Vande Cruys, employé privé, avec adresse professionnelle au 74, Avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond Thill, maître en droit, avec adresse professionnelle au 74, Avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) euros chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente-et-un mille (31.000,-) euros, sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social souscrit à concurrence de EUR 7.700.000,- pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000,- à EUR 7.731.000,- par la création et l'émission de 77.000 nouvelles actions.

2. Souscription et libération en espèces.

3. Modification subséquente du 1^{er} alinéa de l'article 3 des statuts.

4. Création d'une catégorie d'administrateurs C.

5. Nomination de Monsieur Antonino Fernandez Rodriguez comme administrateur de catégorie A et confirmation des mandats de Monsieur Carlos Fernandez Gonzalez et Monsieur Luis Sanchez Carlos comme administrateurs de catégorie A.

6. Nomination de Monsieur Francisco Pardo Alvarez, Javier Lopez Casado, Alejandro Duclaud Gonzalez de Castilla et Ernesto Lejeune Valcarcel comme administrateurs de catégorie B.

7. Nomination de Monsieur Johan Dejans, Gilles Jacquet et LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l. comme administrateurs de catégorie C.

8. Modification du pouvoir de signature des administrateurs et modification subséquente du dernier alinéa de l'article 5 des statuts.

9. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes actuel.

- Décharge.

10. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

11. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, a abordé les points précités de l'ordre du jour et a pris, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Le capital social est augmenté à concurrence de sept millions sept cent mille (7.700.000,-) euros pour le porter de son montant actuel de trente-et-un mille (31.000,-) euros à sept millions sept cent trente et un mille (7.731.000,-) euros par la création et l'émission de soixante-dix-sept mille (77.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent (100,-) euros chacune.

Les autres actionnaires ayant renoncé à leur droit de souscription préférentiel, les nouvelles actions ont toutes été souscrites et entièrement libérées en espèces par Monsieur Antonino Fernandez Rodriguez, dirigeant d'entreprise, né à Cerezalez del C, Espagne, le 13 décembre 1917, avec adresse professionnelle à Campos Eliseos 1400, Edificio Parque Reforma, 11000, Mexico-City, Mexique,

ici représenté par Monsieur Kris Goorts, préqualifié,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Mexico-City, Mexique, le 30 septembre 2003,

laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément que le montant de sept millions sept cent mille (7.700.000,-) euros est dès à présent à la libre disposition de la société.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'article 3, alinéa 1^{er} (les alinéas 5 à 9 étant supprimés) des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à sept millions sept cent trente-et-un mille euros (EUR 7.731.000,-) divisé en soixante-dix-sept mille trois cent dix (77.310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.»

Troisième résolution

Il est créé une catégorie d'administrateurs C.

Quatrième résolution

Monsieur Antonino Fernandez Rodriguez, dirigeant d'entreprise, né à Cerezalez del C, Espagne, le 13 décembre 1917, avec adresse professionnelle à Campos Eliseos 1400, Edificio Parque Reforma, 11000, Mexico-City, Mexique, est nommé comme administrateur supplémentaire de catégorie A.

Monsieur Carlos Fernandez Gonzalez, administrateur de sociétés, né à Mexico, D.F., le 29 septembre 1966, avec adresse professionnelle au Campos Eliseos 400, 18th Floor, Colonia Lomas de Chapultepec, c.p. 11000, Mexico City, et Monsieur Luis Manuel Sanchez Carlos, administrateur de sociétés, né à Mexico, D.F., le 25 septembre 1952, avec adresse professionnelle au Campos Eliseos 400, 18^{ème} étage, Colonia Lomas de Chapultepec, c.p. 11000, Mexico City sont confirmés comme administrateurs de catégorie A.

Cinquième résolution

Monsieur Francisco Pardo Alvarez, administrateur de sociétés, né à Serado (Asturias), le 23 février 1950, avec adresse professionnelle au Campos Eliseos 400, 18^{ème} étage, Colonia Lomas de Chapultepec, c.p. 11000, Mexico-City, Monsieur Javier Lopez Casado, administrateur de sociétés, né à Madrid, Espagne, le 23 octobre 1968, avec adresse professionnelle au Campos Eliseos 400, 18^{ème} étage, Colonia Lomas de Chapultepec, c.p. 11000, Mexico City, Monsieur Alejandro Duclaud Gonzalez de Castilla, avocat, né à Mexico, D.F., le 18 octobre 1960, avec adresse professionnelle à Monte Pelvoux N° 220, 4^{ème} étage, Lomas de Chapultepec, Mexico-City et Monsieur Ernesto Lejeune Valcàrcel, fiscaliste, né à Lugo (LU), le 1^{er} mai 1946, avec adresse professionnelle au Legazpi, 6-1, E-2004 San Sebastián sont nommés comme administrateurs de catégorie B.

Sixième résolution

Monsieur Johan Dejans, employé privé, né à Aarschot, Belgique, le 17 novembre 1966, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, né à Saint-Mard, Belgique, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, et LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., R.C. B Numéro 79.709, une société avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg sont nommés comme administrateurs de catégorie C.

Septième résolution

Le pouvoir de signature des administrateurs est modifié et en conséquence le dernier alinéa de l'article 5 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. dernier alinéa.** Vis-à-vis des tiers la Société se trouve engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un administrateur de catégorie «A» avec un administrateur de catégorie «C», par les signatures conjointes de deux administrateurs de catégorie «B» avec un administrateur de catégorie «C», sauf pour les transactions financières n'excédant pas le montant de dix mille euros (EUR 10.000,-) pour lesquelles les signatures conjointes de deux administrateurs de catégorie «C» suffiront.»

Huitième résolution

La démission du commissaire aux comptes actuel MONTBRUN RÉVISION, S.à r.l., R.C.B. Numéro 67.501, une société avec siège social au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg est acceptée.

Par vote spécial décharge lui est donnée pour son mandat jusqu'à ce jour.

Neuvième résolution

Est nommé nouveau commissaire aux comptes:

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., R.C.B. Numéro 65.477, une société avec siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à onze heures trente. Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: K. Goorts, E. Vande Cruys, R. Thill, J-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2003, vol. 18CS, fol. 73, case 4.– Reçu 77.000 euros.

Le Receveur ff.(signé): Kirsch.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2003.

A. Schwachtgen.

(069213.3/230/235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2003.

MexSpa PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 90.569.

Statuts coordonnés suivant l'acte N° 1276 du 2 octobre 2003 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(069214.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2003.

PAVILLON SCHWEITZER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8342 Olm, 11, rue Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 87.892.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2003, réf. LSO-AJ05651, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2003.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(069738.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

SAMOR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 60.063.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2003, réf. LSO-AJ07407, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2003.

Signature.

(069773.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

SAMOR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 60.063.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue en date du 1^{er} octobre 2003, que:

- le bilan et compte de pertes et profits au 31 décembre 2002 ont été approuvés par l'Assemblée générale.
- l'assemblée a ratifié le mandat de Monsieur Raffaello Rossi, dirigeant de sociétés, ayant son adresse professionnelle au 1, Via dei Mille, I-00185 Rome, lequel avait été coopté par décision du conseil d'administration du 9 juillet 2003 avec effet au 30 juin 2003 en remplacement de M. Filippo Pugliese, dirigeant d'entreprises, ayant son adresse privée Via Trionfale 5697, I-00185 Rome, Italie.
- décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
- les mandats d'administrateur de Monsieur Alex Schmitt, avocat-avoué, ayant son adresse professionnelle au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, de Monsieur Roberto Amodei, entrepreneur, ayant son adresse professionnelle au 1, Via dei Mille, I-00185 Rome et de Monsieur Raffaello Rossi, dirigeant de sociétés, ayant son adresse professionnelle au 1, Via dei Mille, I-00185 Rome, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Lex Benoy, expert-comptable, ayant son adresse professionnelle au 13, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2003.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2003, réf. LSO-AJ07322. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069776.3/751/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

SÖDERBERG INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 67.061.

Annulation de la convention de domiciliation

Conformément à l'article 5-10) de la loi modifiée du 23 décembre 1999 portant création d'un Registre de Commerce et de Sociétés, nous vous informons que EUROS KANDIC S.A. a annulé en date du 30 septembre 2003, la convention de domiciliation avec la Société Anonyme SÖDERBERG INVESTMENTS S.A., de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre de Commerce et de Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67.061 (Raison: transfert).

Luxembourg, le 27 octobre 2003.

EUROS KANDIC S.A.

L. Stenke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2003, réf. LSO-AJ06190. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(069746.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

ABC MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège de la Succursale Luxembourg: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte-Croix.

R. C. Luxembourg B 79.221.

La succursale ABC MANAGEMENT COMPANY S.A., ayant son siège social à L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte-Croix est radiée à la date de ce jour avec effet immédiat.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2003, réf. LSO-AJ04811. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(069767.3/503/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

IMC-INTERNATIONAL, INNOVATIVE MEDICAL CARE LUX HOLDING S.A.,**Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 90.003.

Le siège de la société anonyme IMC-INTERNATIONAL, INNOVATIVE MEDICAL CARE LUX HOLDING S.A., sis 16, Val Sainte-Croix à L-1370 Luxembourg est dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2003, réf. LSO-AJ05587. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(069777.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

SARCOM INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.

R. C. Luxembourg B 83.333.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 8 octobre 2003

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour l'exercice 2001.

Madame Gaby Trierweiler et Madame Nathalie Carbotti-Prieur ont été nommées administrateurs en remplacement de Mademoiselle Anne-Françoise Fouss et de Mademoiselle Candice De Boni, administrateurs démissionnaires. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2009.

Le mandat de Monsieur Lex Benoy en tant qu'administrateur-délégué a été renouvelé ainsi que celui du commissaire aux comptes Monsieur Jean-Marie Boden jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2009.

Luxembourg, le 8 octobre 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ07004. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069825.3/800/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

ART & FAÇADES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1133 Luxembourg, 17, rue des Ardennes.

R. C. Luxembourg B 42.145.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 23 octobre 2003, réf. LSO-AJ05614, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour ART & FAÇADES, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(069804.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

ORDA-S S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4930 Bascharage, 190, boulevard J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 76.134.

En date du 19 novembre 2002, l'assemblée générale de la société a accepté de nommer les administrateurs suivants:

- Monsieur Patrick Installe, né le 7 janvier 1955 à Mechelen (Belgique), demeurant Abstraat, 204A, B-3090 Overijse,
- Monsieur Philippe Demeijer, né le 2 décembre 1948, demeurant Hammekensboslaan, 33, B-3090 Overijse,
- Monsieur Fred Verdickt, né le 13 janvier 1950 à Antwerpen (Belgique), demeurant Vrijgezellenstraat, 13, B-2160 Wommelgem.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2003, réf. LSO-AJ07286. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069782.3/1026/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

ORDA-S S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4930 Bascharage, 190, boulevard J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 76.134.

En date du 18 mars 2003, le Conseil d'Administration a décidé de confier la gestion journalière de la société à Monsieur Jean-Claude Gérard, Directeur Général, né le 1^{er} juillet 1944 à Seilles (Belgique), demeurant 5, avenue Albert, B-4900 Spa.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2003, réf. LSO-AG03407. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(069786.3/1026/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

ORDA-S S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4930 Bascharage, 190, boulevard J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 76.134.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 18 mars 2003, les actionnaires ont décidé:

* d'accepter les démissions des administrateurs suivants:

- Monsieur Patrick Installe, né le 7 janvier 1955 à Mechelen (Belgique), demeurant Abstraat, 204A, B-3090 Overijse
- Monsieur Philippe Demeijer, né le 2 décembre 1948, demeurant Hammekensboslaan, 33, B-3090 Overijse
- Monsieur Fred Verdickt, né le 13 janvier 1950 à Antwerpen (Belgique), demeurant Vrijgezellenstraat, 13, B-2160 Wommelgem,

* de nommer les administrateurs suivants pour une durée de 6 ans

- Monsieur Jean-Philippe Gérard, électricien, né le 25 novembre 1965 à Ans (Belgique), demeurant 5, rue des Char-donnerets, B-5300 Seilles
- Monsieur Philippe Ballois, boulanger, né le 20 février 1970 à Schaerbeek (Belgique), demeurant 15, rue Belle-Vue, B-4280 Grand-Hallet
- Monsieur Frédéricq Lardinois, mécanicien dentiste, né le 22 septembre 1960 à Liège (Belgique), demeurant 61, rue du Parc, B-4020 Liège.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2003, réf. LSO-AE01530. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

En date du 18 mars 2003, le Conseil d'Administration a décidé de confier la gestion journalière de la société à Monsieur Jean-Claude Gérard, Directeur Général, né le 1^{er} juillet 1944 à Seilles (Belgique), demeurant 5, avenue Albert, B-4900 Spa.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2003, réf. LSO-AE01534. – Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069780.3/1026/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

PEINTURE LARUCCIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1133 Luxembourg, 17, rue des Ardennes.

R. C. Luxemboug B 21.675.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 23 octobre 2003, réf. LSO-AJ05617, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour PEINTURE LARUCCIA, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(069808.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

PARFUMS ET BEAUTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 56, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 55.360.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 23 octobre 2003, réf. LSO-AJ05618, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour PARFUMS ET BEAUTE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(069809.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

FINPARTEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 73.167.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2003, réf. LSO-AJ06235, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Signature.

(069824.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

UNION ATLANTIQUE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 57.169.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 28 octobre 2003

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour l'exercice clôturé le 30 juin 2003.

Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ06991. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069810.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

ENERGO - GEST, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 12, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 66.730.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03573, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour la Société

EUROFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(069805.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

ENERGO - GEST, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 12, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 66.730.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03574, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour la Société

EUROFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(069806.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

ENERGO - GEST, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 12, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 66.730.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03576, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour la Société

EUROFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(069807.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

PANO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 66.841.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 10 octobre 2003

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour l'exercice 2001.

Les mandats de

CARDALE OVERSEAS INC

TASWELL INVESTMENTS LTD

KELWOOD INVESTMENTS LTD

en tant qu'administrateurs ont été renouvelés, ainsi que celui du commissaire aux comptes Monsieur Lex Benoy jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2009.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ07006. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069827.3/800/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

ABATON SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 93.449.

—

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations suite à la co-optation en date du 15 octobre 2003 par le Conseil d'Administration de Monsieur Gabriele Dalla Torre au poste de Président du Conseil d'Administration en raison de la démission de Monsieur Carlo Alberto Montagna notifiée le 7 octobre 2003 avec effet au 14 octobre 2003.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2003, réf. LSO-AJ05444. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069812.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

PRAIBON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 75.088.

—

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires en date du 28 octobre 2003

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour l'exercice 2002.

Madame Gabrielle Trierweiler a été nommée administrateur en remplacement de Mademoiselle Regina Rocha Melanda, administrateur démissionnaire, jusqu'à l'assemblée tenue en 2008.

Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ06994. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069813.3/800/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

SOCIETE DE GESTION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT IDEA FUND S.A.,**Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 39.814.

—

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations suite à la co-optation en date du 15 octobre 2003 par le Conseil d'Administration de Monsieur Gabriele Dalla Torre au poste d'Administrateur en raison de la démission de Monsieur Carlo Alberto Montagna notifiée le 7 octobre 2003 avec effet au 14 octobre 2003.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2003, réf. LSO-AJ05448. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069815.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

QUADRILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 45-47, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 58.982.

—

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Strassen en date du 8 octobre 2003

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Alex Benoy, demeurant à L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet est nommé commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Jacques Hasoppe demeurant à B-1210 Bruxelles, 98, rue Marie-Thérèse.

Strassen, le 8 octobre 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ07009. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069830.3/800/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

IMI REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 62.762.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations suite à la co-optation en date du 15 octobre 2003 par le Conseil d'Administration de Monsieur Carlo Russo au poste d'Administrateur en raison de la démission de Monsieur Carlo Alberto Montagna notifiée le 7 octobre 2003 avec effet au 14 octobre 2003.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2003, réf. LSO-AJ05449. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069817.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

IMI INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 54.584.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations suite à la co-optation en date du 15 octobre 2003 par le Conseil d'Administration de Monsieur Carlo Russo au poste d'Administrateur en raison de la démission de Monsieur Carlo Alberto Montagna notifiée le 7 octobre 2003 avec effet au 14 octobre 2003.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2003, réf. LSO-AJ05450. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069822.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

IMI FINANCE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 66.762.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations suite à la co-optation en date du 15 octobre 2003 par le Conseil d'Administration de Monsieur Jean-Noël Dauphin au poste d'Administrateur en raison de la démission de Monsieur Carlo Alberto Montagna notifiée le 7 octobre 2003 avec effet au 14 octobre 2003.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2003, réf. LSO-AJ05451. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069826.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

PRAIBON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 75.088.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ06957, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2003.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(069834.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

UNION ATLANTIQUE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 57.169.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ06954, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2003.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(069833.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

FORMES CONTEMPORAINES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8081 Bertrange, 126A, rue de Mamer.
R. C. Luxembourg B 11.991.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Bertrange en date du 7 octobre 2003

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour l'exercice 2002.

Les mandats de:

Monsieur Guido Adams

Monsieur Peter Adams

Madame Ann Adams

en tant qu'administrateurs et celui de Alex Benoy en tant que commissaire aux comptes ont été renouvelés pour un terme d'une année, jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire statuant sur le compte de l'exercice 2003.

Bertrange, le 7 octobre 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ07010. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069832.3/800/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

SARCOM INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 83.333.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ06963, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2003.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(069835.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

PANO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 66.841.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ06965, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2003.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(069836.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

SOPERDIS, SOCIETE DE PERFORMANCE ET DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 25.542.

Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 29 juillet 2003

Résolution

A l'unanimité le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société du 22, Boulevard Royal, L-2952 Luxembourg au 23, Avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2003, réf. LSO-AJ07432. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069850.3/1172/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

NICO MAGAZINES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1530 Luxembourg, 39, rue Anatole France.
R. C. Luxembourg B 89.032.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ06978, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2003.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(069841.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

MENA HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 8.273.

*Extract of the Minutes of the Annual General Meeting of shareholders held at Luxembourg
at the registered office of the Company on 27th June 2002 at 11.00 a.m.*

The Annual General Meeting of shareholders resolves to elect:

- Mr Khaled Al Fulaij, Director of Companies, residing in Koweit,
- Mr Mohamed Ousseimi, Director of Companies, residing in New-York,
- Mr Ahmad Mohammad Al Meshari, Director of Companies, residing in Koweit,

as Directors of the Company for one year. Their period of office will expire upon the Annual General Meeting of Shareholders which will decide on the 2002 accounts of the Company.

The Annual General Meeting of Shareholders renews for one year the mandate of DELOITTE & TOUCHE, Luxembourg as Statutory Auditors of the Company. The mandate will expire upon the Annual General Meeting of Shareholders which will decide on the 2002 accounts of the Company.

Certified copy

MENA HOLDINGS S.A.

Signature / Signature

Director / Director

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue à Luxembourg
le 28 juin 2002 à 11.00 heures au siège social de la société*

L'Assemblée Générale Statutaire décide de nommer:

- M. Khaled Al Fulaij, Administrateur de sociétés, résidant au Koweit,
- M. Mohamed Ousseimi, Administrateur de sociétés, résidant à New-York,
- M. Ahmad Mohammad Al Meshari, Administrateur de sociétés, résidant au Koweit,

en tant qu'Administrateurs de la société pour une période d'un an. Leurs mandats viendront à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire qui approuvera les comptes de la Société pour l'année 2002.

L'Assemblée Générale Statutaire renouvelle pour un an le mandat de DELOITTE & TOUCHE, Luxembourg comme Commissaire aux Comptes de la société. Le mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire qui approuvera les comptes de la Société pour l'année 2002.

Pour copie conforme

MENA HOLDINGS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2003, réf. LSO-AJ07415. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069854.2//38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

DUFERCO INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 86.843.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(069937.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

COREDART, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1831 Luxembourg, 45, rue de la Tour Jacob.
R. C. Luxembourg B 57.427.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ06987, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2003.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(069848.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

COREDART, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1831 Luxembourg, 45, rue de la Tour Jacob.
R. C. Luxembourg B 57.427.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ06986, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2003.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(069847.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

COREDART, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1831 Luxembourg, 45, rue de la Tour Jacob.
R. C. Luxembourg B 57.427.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ06985, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2003.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(069846.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

COREDART, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1831 Luxembourg, 45, rue de la Tour Jacob.
R. C. Luxembourg B 57.427.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ06984, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2003.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(069845.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

COREDART, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1831 Luxembourg, 45, rue de la Tour Jacob.
R. C. Luxembourg B 57.427.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ06979, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2003.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(069842.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

COREDART, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1831 Luxembourg, 45, rue de la Tour Jacob.
R. C. Luxembourg B 57.427.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ06980, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2003.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(069844.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

DANUBIO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 78.174.

L'Assemblée Générale des actionnaires tenue en date du 22 septembre 2003 a décidé:

- d'accepter la démission du commissaire aux comptes FIDUCIAIRE BILLON, S.à r.l., ayant son siège social au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, R. C. S. Luxembourg: B 48.841

- de nommer en tant que commissaire aux comptes EUROFID, S.à r.l., ayant son siège social au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, R. C. S. Luxembourg: B 92.176. Le mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003 et qui se tiendra en 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2003, réf. LSO-AJ07452. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(069857.3/581/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2003.

CIFEX COMPAGNIE FIDUCIAIRE D'EXPERTISE S.A., Société Anonyme.

Capital social: 31.000,- EUR.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 85.957.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 3 octobre 2003

- Monsieur Bernard Rivoire, expert-comptable, Commissaire aux comptes, demeurant à Paris, France, est coopté au poste d'Administrateur en remplacement de Monsieur Stefano Giuffra, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008. La cooptation de Monsieur Bernard Rivoire sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

Certifié sincère et conforme

Pour CIFEX COMPAGNIE FIDUCIAIRE D'EXPERTISE S.A.

M. Boutboul

Administrateur

FINANCIAL PLANNING AND DEVELOPMENT HOLDING

Administrateur

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2003, réf. LSO-AJ07412. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(069875.3/850/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

SOCIETE EUROPEENNE POUR L'EXPANSION INDUSTRIELLE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 16.423.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2003, réf. LSO-AJ07446, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2003.

FIDUPAR

Signatures

(069876.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

**GMO TECBAU S.A., Société Anonyme,
(anc. MOSBERG HOLDING S.A.).**

Siège social: L-5335 Moutfort, 16, Soibelwee.
R. C. Luxembourg B 88.556.

L'an deux mille trois, le sept octobre.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société anonyme holding MOSBERG HOLDING S.A., avec siège social à L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 2 août 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1444 du 5 octobre 2002.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Yves Schmit, comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire et scrutateur Madame Julia Bracco, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. L'ordre du jour de l'Assemblée est conçu comme suit:

1. Changement de la dénomination de la société de MOSBERG HOLDING S.A. en GMO TECBAU S.A. et modification afférente de l'article 1^{er} des statuts.

2. Transfert de siège de la société de L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey à L-5335 Moutfort, 16, Soibelwee et modification de l'article 4, premier paragraphe des statuts.

3. Décision d'abandonner le régime fiscal des sociétés holding régies par la loi du 31 juillet 1929 et d'adopter le statut d'une société commerciale proprement dite.

4. Modification de la date de l'Assemblée Générale pour la fixer au premier mardi du mois de juin à 15.00 heures et modification afférente de l'article 8, paragraphe 1 des statuts.

5. Acceptation de la démission des administrateurs et nomination de nouveaux administrateurs.

6. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

7. Abrogation de la version française des statuts et adoption d'un texte allemand des statuts.

8. Divers.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires et leurs mandataires, par les membres du bureau et le notaire, sera enregistrée avec le présent acte, ensemble avec les procurations paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III. Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées. Dès lors, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur l'ordre du jour précité, dont les actionnaires ont eu connaissance avant la tenue de l'Assemblée.

IV. Après délibération, l'Assemblée prend les résolutions suivantes à l'unanimité:

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée, cette dernière, après délibération, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de changer la dénomination de la société de MOSBERG HOLDING S.A. en GMO TECBAU S.A. et de modifier l'article 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société sous forme d'une société anonyme, sous la dénomination de GMO TECBAU S.A.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de transférer le siège de la société de L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey à L-5335 Moutfort, 16, Soibelwee et de modifier l'article 4, premier paragraphe des statuts pour lui conférer la teneur suivante:

«**Art. 4. Premier paragraphe.** Le siège social est établi à Moutfort. Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.»

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'abandonner le régime fiscal des sociétés holding régies par la loi du 31 juillet 1929 et d'adopter le statut d'une société commerciale proprement dite.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier la date de l'Assemblée Générale Annuelle, de sorte que l'article 8, paragraphe 1 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 8. Premier paragraphe.** L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires se tiendra au siège social de la société, ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le premier mardi du mois de juin à 15.00 heures.»

Cinquième résolution

L'Assemblée décide d'accepter la démission des administrateurs actuels, savoir Madame Carine Bittler, administrateur de sociétés, demeurant à Bertrange, Monsieur Yves Schmit, comptable, demeurant à Strassen et Monsieur Jean-

Luc Jourdan, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg et leur donne décharge pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

L'Assemblée nomme en remplacement des administrateurs démissionnaires:

- Monsieur Udo Mohr, chef maçon, né à Saarlouis (Allemagne), le 14 novembre 1962, demeurant à D-66287 Quierschied, Schumannstrasse 3.

- Monsieur Jürg Ockenfels, stucateur, né à Saarlouis (Allemagne), le 11 avril 1968, demeurant à D-66740 Saarlouis, Kreuzbergstrasse 146.

- Monsieur Jörg Günther, chef stucateur, né à Saarlouis (Allemagne), le 22 juin 1962, demeurant à D-66780 Biringen Rehlingen-Siesburg, Zur Nachtweid 18.

Sixième résolution

L'Assemblée décide d'accepter la démission du commissaire aux comptes actuel, savoir la société à responsabilité limitée SOCIETE DE GESTION COMPTABLE, S.à r.l. avec siège social à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim et lui donne décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

L'Assemblée nomme en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire:

- La société à responsabilité limitée COLAS & LANG, S.à r.l., avec siège social à L-5752 Frisange, 6A, rue de Luxembourg, inscrite au Registre de commerce de et à Luxembourg sous le numéro B 46.551.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice de l'an 2009.

Septième résolution

L'Assemblée décide d'abroger la version française des statuts et décide d'adopter la langue allemande pour exprimer les statuts et leur donner la teneur suivante:

Art. 1. Zwischen den Vertragsparteien und allen Personen, welche später Aktionäre der Gesellschaft werden, wird eine Aktiengesellschaft gegründet unter der Bezeichnung GMO TECBAU S.A.

Die Gesellschaft wird für eine unbestimmte Dauer gegründet.

Sitz der Gesellschaft ist Moutfort. Durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrats können Niederlassungen, Zweigstellen, Agenturen und Büros sowohl im Grossherzogtum Luxemburg als auch im Ausland errichtet werden.

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist Verarbeitung von Deckengips, Stukkatur, mit Verkauf von Artikel dem gleichen Bereich, Fachbereich Hochbau-Betonarbeiten, Brandschutztechnik mit Gipstroekenausbautechnik, Innenausbau, Baubetreuung, Desing, Fassadentechniken und Gips.

Die Gesellschaft kann auch in Immobilien investieren.

Die Gesellschaft kann alle Geschäfte tätigen, seien sie beweglicher oder unbeweglicher, finanzieller oder industrieller, handels- oder zivilrechtlicher Natur, direkt oder indirekt in Verbindung mit dem Gesellschaftszweck. Sie kann ebenfalls alle unbewegliche Güter betreffende Geschäfte tätigen, sei es durch Kauf, Verkauf, Ausnützung oder Verwaltung von Immobilien.

Sie kann ihren Zweck direkt oder indirekt erfüllen, sei es in ihrem eigenen Namen oder für Dritte, allein oder in Verbindung mit anderen, bei der Erledigung aller Geschäfte, die zur Erreichung des genannten Zwecks, oder des Zwecks der Gesellschaften, deren Interessen sie vertritt, führen.

Allgemein kann sie jegliche Überwachungs- und Kontrollmassnahmen ausführen, die sie zur Bewerkstelligung und zur Entwicklung ihres Ziels für nötig hält.

Art. 3. Das gezeichnete Aktienkapital beträgt einunddreissigtausend Euro (31.000,- EUR), eingeteilt in dreihundert-zehn (310) Aktien mit einem Nennwert von je einhundert Euro (100,- EUR), die sämtlich voll eingezahlt wurden.

Das genehmigte Aktienkapital wird auf dreihundertzehntausend Euro (310.000,- EUR) festgesetzt, eingeteilt in dreitausend einhundert (3.100) Aktien mit einem Nennwert von je einhundert Euro (100,- EUR).

Das genehmigte und das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft können erhöht oder herabgesetzt werden, durch Beschluss der Generalversammlung, welcher wie bei Satzungsänderungen zu fassen ist, wie in Artikel 6 dieser Satzung vorgesehen ist.

Desweiteren ist der Verwaltungsrat ermächtigt, während der Dauer von fünf Jahren, beginnend am 7. Oktober 2003, das gezeichnete Aktienkapital jederzeit im Rahmen des genehmigten Kapitals zu erhöhen. Diese Kapitalerhöhungen können durchgeführt werden durch Zeichnung und Ausgabe neuer Aktien, mit oder ohne Emissionsprämie, je nach den Beschlüssen des Verwaltungsrats. Der Verwaltungsrat ist im besonderen ermächtigt, neue Aktien auszugeben, ohne dabei den alten Aktionären ein Vorzugsrecht einzuräumen. Der Verwaltungsrat kann jedes Verwaltungsratsmitglied, Direktor, Prokurist oder jede andere ordnungsgemäss bevollmächtigte Person beauftragen, die Zeichnungen der neu auszugebenden Aktien und die Zahlung für die Aktien, welche die ganze oder teilweise Kapitalerhöhung darstellen, entgegenzunehmen.

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes und gemäss den darin festgelegten Bedingungen ihre eigenen Aktien zurückkaufen.

Art. 4. Die Aktien der Gesellschaft lauten auf den Namen oder den Inhaber oder können teilweise unter der einen oder der anderen Form ausgegeben werden, nach Wahl der Aktionäre, jedoch unter Beachtung der gesetzlichen Einschränkungen.

Die Gesellschaft erkennt nur einen Aktionär pro Aktie an. Im Falle wo eine Aktie mehrere Besitzer hat, kann die Gesellschaft die Ausübung der aus dieser Aktie hervorgehenden Rechte suspendieren bis zu dem Zeitpunkt wo eine Person als einziger Eigentümer dieser Aktie gegenüber der Gesellschaft angegeben wurde.

Art. 5. Jede ordnungsgemäss konstituierte Generalversammlung der Aktionäre der Gesellschaft vertritt alle Aktionäre der Gesellschaft. Sie hat die weitesten Befugnisse, um alle Handlungen der Gesellschaft anzuordnen, durchzuführen oder zu betätigen.

Art. 6. Die jährliche Hauptversammlung findet statt am Geschäftssitz oder an einem anderen, in der Einberufung angegebenen Ort, am ersten Dienstag des Monats Juni um 15.00 Uhr.

Sofern dieser Tag ein gesetzlicher Feiertag ist, findet die Hauptversammlung am ersten darauffolgenden Werktag statt. Die jährliche Generalversammlung kann im Ausland abgehalten werden, wenn der Verwaltungsrat nach eigenem Ermessen feststellt, dass aussergewöhnliche Umstände dies erfordern.

Die übrigen Versammlungen können zu der Zeit und an dem Ort abgehalten werden, wie es in den Einberufungen zu der jeweiligen Versammlung angegeben ist.

Die Einberufungen und Abhaltung jeder Hauptversammlung unterliegen den gesetzlichen Bestimmungen, soweit die vorliegenden Statuten nichts Gegenteiliges anordnen.

Jede Aktie gibt Anrecht auf eine Stimme, sofern das Gesetz und die vorliegenden Statuten nichts anderes vorsehen. Jeder Aktionär kann an den Versammlungen der Aktionäre auch indirekt teilnehmen in dem er schriftlich durch Kabel, Telegramm, Telex oder Telekopie eine andere Person als seinen Bevollmächtigten angibt.

Sofern das Gesetz nichts Gegenteiliges anordnet, werden die Entscheidungen der ordnungsgemäss einberufenen Generalversammlungen der Aktionäre durch die einfache Mehrheit der anwesenden und mitstimmenden Aktionäre gefasst.

Der Verwaltungsrat kann jede andere Bedingung festlegen welche die Aktionäre erfüllen müssen um zur Generalversammlung zugelassen zu werden.

Wenn sämtliche Aktionäre an einer Generalversammlung der Aktionäre anwesend oder vertreten sind und sofern sie erklären, den Inhalt der Tagesordnung der Generalversammlung im voraus zu kennen, kann die Generalversammlung ohne Einberufung oder Veröffentlichung stattfinden.

Art. 7. Die Gesellschaft wird durch einen Verwaltungsrat von mindestens drei Mitgliedern verwaltet, welche nicht Aktionär zu sein brauchen.

Die Verwaltungsratsmitglieder werden von den Aktionären während der jährlichen Generalversammlung für eine Amtszeit, die sechs Jahre nicht überschreiten darf, gewählt; die Wiederwahl ist zulässig. Sie können beliebig abberufen werden.

Scheidet ein Verwaltungsratsmitglied vor Ablauf seiner Amtszeit aus, so können die verbleibenden Mitglieder des Verwaltungsrates einen vorläufigen Nachfolger bestellen. Die nächstfolgende Hauptversammlung nimmt die entgültige Wahl vor.

Art. 8. Der Verwaltungsrat kann unter seinen Mitgliedern einen Vorsitzenden und einen Vizepräsidenten wählen.

Die Sitzungen des Verwaltungsrats werden von dem Vorsitzenden oder auf Antrag von zwei Verwaltungsratsmitgliedern einberufen, an dem Ort und zu der Zeit, die in der Einberufung festgesetzt werden.

Jedes Mitglied des Verwaltungsrats kann sich an jeder Sitzung des Verwaltungsrats vertreten lassen, indem er einem anderen Mitglied schriftlich, fernschriftlich, durch Telekopie oder telegraphisch Vollmacht erteilt.

Die Beschlüsse des Verwaltungsrats werden mit Stimmenmehrheit der anwesenden oder vertretenen Verwaltungsratsmitglieder gefasst.

Ein schriftlich gefasster Beschluss, der von allen Verwaltungsratsmitgliedern genehmigt und unterschrieben ist, ist genauso rechtswirksam wie ein anlässlich einer Verwaltungsratssitzung gefasster Beschluss.

Art. 9. Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnisse, alle Verwaltungs- und Verfügungshandlungen vorzunehmen, welche zur Verwirklichung des Gesellschaftszwecks notwendig sind oder diesen fördern. Alles, was nicht durch das Gesetz oder die gegenwärtigen Satzungen der Hauptversammlung vorbehalten ist, fällt in den Zuständigkeitsbereich des Verwaltungsrats.

Der Verwaltungsrat kann seine Befugnisse hinsichtlich der täglichen Geschäftsführung sowie die diesbezügliche Vertretung der Gesellschaft nach vorheriger Ermächtigung der Generalversammlung an ein oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder, oder an eine Einzelperson, welche nicht Verwaltungsratsmitglied zu sein braucht, übertragen, dessen Befugnisse vom Verwaltungsrat festgesetzt werden.

Art. 10. Die Gesellschaft wird nach aussen verpflichtet durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern oder durch die Einzelunterschrift eines im Rahmen der ihm erteilten Vollmachten handelnden Delegierten des Verwaltungsrats.

Art. 11. Die Tätigkeit der Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Kommissare überwacht, welche nicht Aktionär zu sein brauchen.

Die Generalversammlung ernennt den oder die Kommissare und setzt ihre Anzahl, die Amtszeit, die sechs Jahre nicht überschreiten darf, sowie die Vergütungen fest.

Art. 12. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 13. Vom Nettogewinn sind fünf Prozent (5%) für die Bildung einer gesetzlichen Rücklage zu verwenden. Diese Verpflichtung ist wieder aufgehoben, wenn und solange die gesetzliche Rücklage zehn Prozent (10%) des im Artikel 3 festgesetzten gezeichneten Aktienkapitals, so wie es gegebenenfalls angehoben oder herabgesetzt wurde, erreicht hat.

Die Generalversammlung wird, auf Empfehlung des Verwaltungsrats, über die Verwendung des Nettogewinns beschliessen.

Im Falle von Aktien, die nicht voll eingezahlt sind, werden die Dividenden pro rata der Einzahlung anbezahlt.

Unter Beachtung der diesbezüglichen gesetzlichen Vorschriften können Vorschussdividenden ausgezahlt werden.

Art. 14. Für alle Punkte, die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: Y. Schmit, J. Bracco, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 10 octobre 2003, vol. 467, fol. 22, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 30 octobre 2003.

A. Lentz.

(069959.3/221/199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

GMO TECBAU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5335 Moutfort, 16, Soibelwee.

R. C. Luxembourg B 88.556.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 30 octobre 2003.

A. Lentz.

(069960.3/221/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

DABE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 82.595.

L'an deux mille trois, le seize octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de DABE INTERNATIONAL S.A., R. C. Luxembourg B 82.595, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 12 juin 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1206 du 20 décembre 2001.

Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 27 novembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1824 du 31 décembre 2002.

La séance est ouverte à seize heures quinze sous la présidence de Madame Annie Swetenham, corporate manager, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Stéphanie Bauchel, secrétaire, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

L'assemblée élit comme scrutatrice Mademoiselle Séverine Lambert, secrétaire, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Madame la Présidente expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les cent dix mille (110.000) actions d'une valeur nominale de dix (10,-) euros chacune, représentant l'intégralité du capital social d'un million cent mille (1.100.000,-) euros sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Introduction d'un capital autorisé de EUR 3.000.000,- et modification afférente de l'article 3 des statuts.

2. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution unique

Il est décidé d'introduire un capital autorisé de EUR 3.000.000,-.

En conséquence, l'article 3 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à un million cent mille (1.100.000,-) euros (EUR), divisé en cent dix mille (110.000) actions d'une valeur nominale de dix (10,-) euros (EUR) chacune.

Le capital autorisé de la Société est établi à trois millions (3.000.000,-) d'euros (EUR), divisé en trois cent mille (300.000) actions d'une valeur nominale de dix (10,-) euros (EUR) chacune.

Le Conseil d'Administration de la Société est autorisé et chargé de réaliser cette augmentation de capital en une fois ou en tranches périodiques, sous réserve de la confirmation de cette autorisation par une Assemblée Générale des ac-

tionnaires tenue endéans un délai expirant au cinquième anniversaire de la publication de l'acte du 16 octobre 2003 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en ce qui concerne la partie du capital qui, à cette date, ne serait pas encore souscrite, et pour laquelle il n'existerait pas à cette date d'engagement de la part du Conseil d'Administration en vue de la souscription; le Conseil d'Administration décidera l'émission des actions représentant cette augmentation entière ou partielle et acceptera les souscriptions afférentes.

Le Conseil est également autorisé et chargé de fixer les conditions de toute souscription ou décidera l'émission d'actions représentant tout ou partie de cette augmentation au moyen de la conversion du bénéfice net en capital et l'attribution périodique aux actionnaires d'actions entièrement libérées au lieu de dividendes.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée par le Conseil d'Administration dans le cadre du capital autorisé, l'article trois des statuts se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée et publiée par le Conseil d'Administration ou par toute personne désignée par le Conseil à cette fin.

En relation avec cette autorisation d'augmenter le capital social et conformément à l'article 32-3 (5) de la loi sur les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration de la Société est autorisé à suspendre ou à limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants pour la même période de cinq ans.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à seize heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, celles-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: A. Swetenham, S. Bauchel, S. Lambert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, vol. 141S, fol. 1, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2003.

A. Schwachtgen.

(069907.3/230/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

DABE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 82.595.

—
Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1350 du 16 octobre 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(069908.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

CARLO SCHMITZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7535 Mersch, 21, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 6.335.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2003, réf. LSO-AJ07487, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Experts comptables et fiscaux

Réviseurs d'entreprise

Signature

(069902.3/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

CEGELEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: Munsbach.

R. C. Luxembourg B 53.493.

—
Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(069939.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

AUPETIT & ASSOCIES, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 89.829.

L'an deux mille trois, le seize octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur Jean-Philippe Aupetit, expert-comptable, avec adresse professionnelle au 154, rue de Rivoli, F-75001 Paris, France,

2) Madame Valérie Aupetit, née Costes, chef-comptable, avec adresse professionnelle au 45, rue des Bergers, F-75015 Paris, France,

tous les deux ici représentés par Madame Nicole Reinert, employée privée, avec adresse professionnelle au 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg,

en vertu de deux procurations sous seing privé données à Paris, le 8 octobre 2003.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Les comparants sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée AUPETIT & ASSOCIES, R. C. B Numéro 89.829, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 8 novembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1769 du 12 décembre 2002.

- Le capital social est fixé à quinze mille euros (EUR 15.000,-), divisé en six cents (600) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- Les associés décident de modifier le premier alinéa de l'article 3 des statuts concernant l'objet social pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3. alinéa 1^{er}.** La Société a pour objet l'activité d'expertise comptable et de conseil.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparants, celle-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: N. Reinert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, vol. 141S, fol. 1, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2003.

A. Schwachtgen.

(069914.3/230/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

AUPETIT & ASSOCIES, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 89.829.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1347 du 16 octobre 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(069916.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

**INVICTA-ART, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. EECKMAN LUXEMBOURG, S.à r.l.)**

Siège social: L-1123 Luxembourg, 9B, Plateau Altmünster.
R. C. Luxembourg B 47.654.

L'an deux mille trois, le treize octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Madame Laurence Eeckman, courtier en assurances, née le 6 mars 1970 à Ixelles, Belgique, demeurant à L-1123 Luxembourg, 9B, Plateau Altmünster.

2) Monsieur Jean-Pierre Eeckman, courtier en assurances, né le 20 mars 1938 à Ixelles, Belgique, demeurant à B-1160 Bruxelles, 9, Drève du Prieuré,

ici représenté par Madame Laurence Eeckman, préqualifiée,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Bruxelles, le 8 octobre 2003.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Les comparants sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée EECKMAN LUXEMBOURG, S.à r.l., R. C. B Numéro 47.654, constituée suivant acte reçu par Maître Reginald Neuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 mai 1994, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 356 du 24 septembre 1994.

- Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par un acte sous seing privé en date du 27 juin 2002, dont un extrait a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1426 du 2 octobre 2002.

- Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros chacune.

Les associés prennent les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

1) La dénomination sociale de la société est changée en INVICTA-ART, S.à r.l.

En conséquence l'article quatre des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société prend la dénomination de INVICTA-ART, S.à r.l.»

2) Le siège social est transféré à L-1123 Luxembourg, Plateau Altmünster, 9B.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ès-qualités qu'ils agissent, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: L. Eeckman, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, vol. 18CS, fol. 77, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Kirsch.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2003.

A. Schwachtgen.

(069919.3/230/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

**INVICTA-ART, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. EECKMAN LUXEMBOURG, S.à r.l.).**

Siège social: L-1123 Luxembourg, 9B, Plateau Altmünster.

R. C. Luxembourg B 47.654.

Statuts coordonnés suivant l'acte N° 1315 du 13 octobre 2003 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(069921.3/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

RIMARGI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 72, rue Marie-Adélaïde.

R. C. Luxembourg B 76.827.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2003, réf. LSO-AJ07482, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Experts comptables et fiscaux

Réviseurs d'entreprise

Signature

(069906.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

NEWGATE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

R. C. Luxembourg B 93.808.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 31 octobre 2003.

P. Bettingen.

(069941.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

CDROHLINGE24 A.G., Aktiengesellschaft.
Gesellschaftssitz: L-1611 Luxemburg, 49, avenue de la Gare.
H. R. Luxemburg B 96.477.

—
STATUTEN

Im Jahre zweitausendunddrei, den zweiundzwanzigsten Oktober.

Vor dem unterzeichneten Notar André Jean-Joseph Schwachtgen, mit dem Amtssitz in Luxemburg.

Sind erschienen:

1) Herr Alexander Bonetsmüller, Kaufmann, geboren am 3.2.1968 in D-52222 Stolberg, wohnhaft in D-52379 Langerwehe, Gut Kammerbusch

2) Herr Carsten Bärenz, Kaufmann, geboren am 15.1.1974 in D-52249 Eschweiler, wohnhaft in D-52459 Inden, Merödgener Str. 8

hier vertreten durch Herrn Joram Moyal, Rechtsanwalt, mit Berufsanschrift in 49, avenue de la Gare, L-1611 Luxemburg,

aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift gegeben in Luxemburg, am 21. Oktober 2003, er selbst hier vertreten durch Herrn Mario di Stefano, Rechtsanwalt, mit Berufsanschrift in 49, avenue de la Gare, L-1611 Luxemburg, aufgrund einer Substitutionsvollmacht ausgestellt in Luxemburg am 22. Oktober 2003.

Welche Vollmachten, nach ne varietur Unterzeichnung durch den Bevollmächtigten und den instrumentierenden Notar, gegenwärtiger Urkunde beigefügt bleiben werden, um mit ihr einregistriert zu werden.

Welche Komparenten, vertreten wie vorgenannt, beschlossen unter sich eine Aktiengesellschaft zu gründen, gemäß folgender Satzung:

Art. 1. Es wird eine Aktiengesellschaft gegründet unter der Bezeichnung CDROHLINGE24 A.G.

Der Sitz der Gesellschaft ist in Luxemburg.

Er kann durch Beschluss der Generalversammlung der Aktionäre in jede beliebige Ortschaft des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Sollten außergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art eintreten oder bevorstehen, welche geeignet wären die normale Geschäftsabwicklung am Gesellschaftssitz oder den reibungslosen Verkehr zwischen diesem Sitz und dem Ausland zu beeinträchtigen, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend, bis zur endgültigen Wiederherstellung normaler Verhältnisse, ins Ausland verlegt werden, und zwar unter Beibehaltung der luxemburgischen Staatszugehörigkeit.

Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

Die Gesellschaft kann jederzeit aufgelöst werden durch einen Beschluss der Generalversammlung der Aktionäre, welcher unter den Bedingungen der Satzungsänderungen gefasst wird.

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist der Ankauf und Verkauf, im Gross- und Einzelhandel, von EDV Ausrüstung und Zubehör insbesondere von Speichermedien für Daten aller Art innerhalb und außerhalb Luxemburgs.

Zweck der Gesellschaft sind desweiteren alle industriellen, kommerziellen, finanziellen oder sonstigen Handlungen, welche direkt oder indirekt mit der Gründung, Verwaltung und Finanzierung, unter welcher Form auch immer, von Unternehmen und Gesellschaften, unter welcher Form auch immer, zusammenhängen, als auch die Verwaltung und Wertung, sei es permanent oder vorübergehend, des somit geschaffenen Beteiligungs- und Wertpapierbestandes.

Die Gesellschaft kann allgemein alle zur Wahrung ihrer Rechte gebotenen Maßnahmen treffen und alle Handlungen vornehmen, die geeignet sind, ihrem Gesellschaftszweck zu nützen oder diesen zu fördern.

Art. 3. Das Gesellschaftskapital beträgt einunddreissigtausend (31.000,-) Euro, eingeteilt in dreihundertundzehn (310) Aktien mit einem Nennwert von je einhundert Euro (100,-).

Art. 4. Die Aktien sind je nach Belieben des Aktionärs entweder Namens- oder Inhaberaktien, mit Ausnahme derjenigen Aktien, welche durch Gesetz Namensaktien sein müssen.

Die Aktien der Gesellschaft können entweder als Einheitszertifikate oder als Zertifikate lautend über mehrere Aktien ausgestellt werden.

Die Gesellschaft kann ihre eigenen Aktien mittels ihrer freien Reserven zurückkaufen unter Berücksichtigung der Bestimmungen von Artikel 49-2 des abgeänderten Gesetzes vom 10. August 1915 betreffend die Handelsgesellschaften,

Art. 5. Die Verwaltung der Gesellschaft untersteht einem Rat von mindestens drei Mitgliedern, welche Aktionäre oder Nichtaktionäre sein können.

Die Verwaltungsratsmitglieder werden für eine Dauer von sechs Jahren ernannt. Die Wiederwahl ist möglich. Sie können beliebig abberufen werden.

Scheidet ein Verwaltungsratsmitglied vor Ablauf seiner Amtszeit aus, so können die verbleibenden Mitglieder des Verwaltungsrates einen vorläufigen Nachfolger bestellen. Die nächstfolgende Hauptversammlung nimmt dann die endgültige Wahl vor.

Art. 6. Der Verwaltungsrat hat die ausgedehntesten Befugnisse um alle Handlungen vorzunehmen, welche für die Erfüllung des Gesellschaftszwecks notwendig oder nützlich sind. Er ist zuständig für alle Angelegenheiten welche nicht durch das Gesetz oder die gegenwärtige Satzung der Generalversammlung vorbehalten sind.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrzahl seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist.

Die Vertretung durch ein entsprechend bevollmächtigtes Verwaltungsratsmitglied, die schriftlich, telegraphisch, fernschriftlich oder per Telefax erfolgt ist, ist gestattet. In Dringlichkeitsfällen kann die Abstimmung auch durch einfachen Brief, Telegramm, Fernschreiben oder durch Telefax erfolgen.

Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden mit Stimmenmehrheit gefasst. Bei Stimmgleichheit entscheidet die Stimme des Vorsitzenden.

Ein schriftlich gefasster Beschluss, angenommen und unterschrieben durch alle Verwaltungsratsmitglieder, hat ebenso Gültigkeit wie ein in einer Sitzung des Verwaltungsrates gefasster Beschluss.

Der Verwaltungsrat kann einem oder mehreren Verwaltungsratsmitgliedern, Direktoren, Geschäftsführern oder anderen Angestellten die Gesamtheit oder einen Teil seiner Vollmachten betreffend die tägliche Geschäftsführung sowie die Vertretung der Gesellschaft übertragen; diese Geschäftsführer können Aktionäre oder Nichtaktionäre sein.

Die Übertragung dieser Vollmachten an ein oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder ist einer vorherigen Beschlussfassung der Generalversammlung unterworfen.

Die Gesellschaft wird entweder durch die Unterschrift des Delegierten des Verwaltungsrats oder durch die Kollektivunterschrift von zwei Mitgliedern des Verwaltungsrats rechtskräftig verpflichtet.

Art. 7. Die Gesellschaft verpflichtet sich die Verwaltungsratsmitglieder zu entschädigen für Verluste, Schäden oder Ausgaben, die sie verwirken könnten im Zusammenhang mit irgendeiner Klage oder irgendeinem Prozess, an dem sie beteiligt wären in ihrer früheren oder aktuellen Eigenschaft als Verwaltungsratsmitglied, ausgenommen im Falle wenn sie in solch einer Klage oder Prozess schlussendlich für grobe Fahrlässigkeit oder schlechte und absichtliche Verwaltung verurteilt werden.

Art. 8. Die Aufsicht der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Kommissaren, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen, dieselben werden auf sechs Jahre ernannt.

Die Wiederwahl ist zulässig. Sie können beliebig abberufen werden.

Art. 9. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreißigsten Dezember eines jeden Jahres.

Art. 10. Die jährliche Hauptversammlung findet rechtens statt am letzten Freitag des Monats Juni um elf Uhr in Luxemburg am Gesellschaftssitz oder an einem anderen in der Einberufung angegebenen Ort.

Sofern dieser Tag ein gesetzlicher Feiertag ist, findet die Hauptversammlung am ersten darauffolgenden Werktag statt.

Art. 11. Die Einberufungen zu jeder Hauptversammlung unterliegen den gesetzlichen Bestimmungen. Von dieser Anforderung kann abgesehen werden, wenn sämtliche Aktionäre anwesend oder vertreten sind und sofern sie erklären, den Inhalt der Tagesordnung im voraus gekannt zu haben oder anzunehmen.

Der Verwaltungsrat kann verfügen, dass die Aktionäre, um zur Hauptversammlung zugelassen zu werden, ihre Aktien fünf volle Tage vor dem für die Versammlung festgesetzten Datum hinterlegen müssen.

Jeder Aktionär kann sein Stimmrecht selbst oder durch einen Vertreter, der nicht Aktionär zu sein braucht, ausüben. Jede Aktie gibt Anrecht auf eine Stimme.

Art. 12. Die Generalversammlung hat die ausgedehntesten Befugnisse um alle Handlungen vorzunehmen und gutzuheißen, die im Interesse der Gesellschaft liegen.

Sie befindet namentlich über die Verwendung und Verteilung des Reingewinns.

Art. 13. Unter der Berücksichtigung der in Artikel 72-2 des abgeänderten Gesetzes vom 10. August 1915 betreffend die Handelsgesellschaften enthaltenen Bedingungen wird der Verwaltungsrat ermächtigt Interim dividenden auszuzahlen.

Art. 14. Die Bestimmungen des abgeänderten Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften finden ihre Anwendung überall, wo die gegenwärtige Satzung keine Abweichung beinhaltet.

Übergangsbestimmungen

1) Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2003.

2) Die erste ordentliche Generalversammlung findet statt im Jahre 2004.

Zeichnung und Einzahlung

Die vorgenannten Parteien haben diese Aktien wie folgt gezeichnet:

| | |
|--|-----|
| 1) Alexander Bonetsmüller, vorgenannt, dreihundert und neun Aktien. | 309 |
| 2) Carsten Bärenz, vorgenannt, eine Aktien | 1 |
| Total: dreihundertundzehn Aktien | 310 |

Diese gezeichneten Aktien wurden zu einem Viertel in bar eingezahlt, so dass ab heute der Gesellschaft der Betrag von siebentausendsiebenhundertundfünfzig (7.750,-) Euro zur Verfügung steht, wie es dem instrumentierenden Notar nachgewiesen wurde, der dies ausdrücklich bestätigt.

Erklärung

Der unterzeichnete Notar hat festgestellt, dass die Bedingungen, welche durch Artikel 26 des abgeänderten Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften gestellt wurden, erfüllt sind.

Kosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung entstehen, beläuft sich auf ungefähr eintausendfünfhundertfünfundzwanzig (1.525,-) Euro.

Gründungsversammlung

Alsdann traten die eingangs erwähnten Parteien, die das gesamte Aktienkapital vertreten, zu einer außerordentlichen Hauptversammlung zusammen, zu der sie sich als rechtens einberufen bekennen und fassten, nachdem sie die ordnungsgemäße Zusammensetzung dieser Versammlung festgestellt haben, einstimmig folgende Beschlüsse:

- 1) Die Zahl der Mitglieder des Verwaltungsrats wird auf drei, die der Kommissare auf einen festgesetzt.
- 2) Es werden zu Mitgliedern des Verwaltungsrats ernannt:
 - a) Herr Alexander Bonetsmüller, Kaufmann, geboren am 3.2.1968 in D-52222 Stolberg, wohnhaft in D-52379 Langerwehe, Gut Kammerbusch
 - b) Herr Carsten Bärenz, Kaufmann, geboren am 15.1.1974 in D-52249 Eschweiler, wohnhaft in D-52459 Inden, Merödgener Str. 8, und
 - c) Herr Robert Peisch, Kaufmann, geboren am 4.9.1956 in D-52080 Aachen, wohnhaft in D-52477 Alsdorf, Linnicher Str. 52,.
- 3) Es wird zum Kommissar ernannt:
EUROPEAN AUDIT mit Sitz in L-7390 Blaschette, 11, rue Hiel.
- 4) Das Mandat der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars endet mit der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2008
- 5) Unter Zugrundelegung der Artikel 54 Absatz 3 und Artikel 60 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften und Artikel 6 der gegenwärtigen Satzung wird der Verwaltungsrat ermächtigt aus seiner Mitte einen oder mehrere Delegierte des Verwaltungsrates zu ernennen.
- 6) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-1611 Luxemburg, 49, avenue de la Gare.

Erklärung

Der unterzeichnete Notar hat die Erschienenen darauf hingewiesen, dass die Gesellschaft zwecks Ausübung der vor genannten Tätigkeiten im Besitz einer seitens der zuständigen Behörden ausgestellten Niederlassungsgenehmigung sein muss.

Die Erschienenen bestätigen ausdrücklich diesen Hinweis erhalten zu haben.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an die Erschienenen, haben dieselben mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: A. Bonetsmüller, M. di Stefano, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2003, vol. 18CS, fol. 91, case 6. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2003.

A. Schwachtgen.

(069971.3/230/154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

AUTO BOURSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4950 Bascharage, 1, avenue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 96.478.

STATUTS

L'an deux mille trois, le seize octobre.

Par-devant Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. - La société ATMOSFAEHR HOLDING S.A., avec siège social à L-1368 Luxembourg, 32, rue du Curé, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, numéro B 69.790,

ici représentée par Monsieur Robert Weirig, demeurant à L-5252 Sandweiler, 30, rue Michel Rodange, en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée à Luxembourg, le 15 octobre 2003.

2. - La société SWALLOW INVESTMENT S.A., avec siège social à L-1368 Luxembourg, 32, rue du Curé, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, numéro B 69.975,

ici représentée par Monsieur Robert Weirig, demeurant à L-5252 Sandweiler, 30, rue Michel Rodange, en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée à Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Lesdites procurations après avoir été paraphées ne varietur resteront annexées au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}: Dénomination, Siège Social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de AUTO BOURSE S.A., faisant le commerce sous l'enseigne commerciale FOOT PLANET.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Bascharage.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société a pour objet l'achat et la vente, l'importation et l'exportation de véhicules automobiles neufs et d'occasions ainsi que toutes sortes de prestations de services et de l'assistance administrative.

La société a également pour objet l'acquisition, la location, la mise en valeur et la vente de biens mobiliers et immobiliers ainsi que la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion ou la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession et la mise en valeur de brevets et de licences y rattachées.

La société peut prêter ou emprunter avec ou sans garantie, elle peut participer à la création et au développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours. D'une façon générale elle peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance et de documentation et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Titre II: Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille Euros (31.000,- EUR) divisé en mille deux cent quarante (1.240) actions de vingt-cinq Euros (25,- EUR) chacune. Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux ou plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire. La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Titre III: Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé, avec l'approbation du commissaire, à verser des acomptes sur les dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes des administrateurs, ou par la signature individuelle d'un administrateur délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs directeurs ou fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

La première assemblée générale consécutive à la constitution de la société peut procéder à la désignation du président du conseil d'administration et à la nomination d'un ou de plusieurs administrateurs délégués ou même conférer des pouvoirs spéciaux conformément à l'alinéa 2 ci-dessus.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV: Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

Titre V: Assemblée Générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit, à l'endroit indiqué dans les convocations, le deuxième mardi du mois de mai à 14.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI: Année Sociale, Répartition des Bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 15. L'excédant favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légal; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois

être repris jusqu'à entière reconstitution si, à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII: Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par la décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII: Dispositions Générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise de 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Dispositions transitoires

1) Par dérogation à l'article 14 des statuts, le 1^{er} exercice commencera aujourd'hui-même pour finir le 31 décembre 2003.

2) La première assemblée générale se tiendra en l'an 2004.

Souscription

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

| | |
|---|-------|
| - La société ATMOSFAEHR HOLDING S.A., prédite, mille deux cent trente-neuf actions. | 1.239 |
| - La société SWALLOW INVESTMENT S.A., prédite, une action. | 1 |
| Total: mille deux cent quarante actions | 1.240 |

Toutes les actions ont été intégralement libérées, de sorte que la somme de trente et un mille Euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou constitution à environ 3.000,- EUR.

Assemblée Générale Extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

2. Sont nommés administrateurs:

- Monsieur Alvaro Figueiredo Dos Santos, ouvrier, demeurant à L-3481 Dudelange, 36, rue Gare Usines.
- Monsieur Sergio Da Cruz dos Santos Nuno, sans état, demeurant à L-3481 Dudelange, 36, rue Gare Usines.
- Madame Daniela Mariana Deaconu, sans état, demeurant à L-1713 Luxembourg, 2A, rue de Hamm.

Est nommé administrateur-délégué:

Madame Daniela Mariana Deaconu, demeurant à L-1713 Luxembourg, 2A, rue de Hamm.

3. L'assemblée décide, en exécution de l'article 10, alinéa 3, d'attribuer la fonction de directeur pour l'exploitation du commerce de véhicules automobiles à Monsieur Manuel Fernando Teixeira Ribeiro, demeurant à L-4720 Pétange, 38, rue de la Chiers, la société n'étant engagée pour ledit commerce, que par la signature conjointe du directeur et de l'administrateur délégué.

4. Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

La société LIGHTHOUSE SERVICES, S.à r.l., avec siège social à L-1368 Luxembourg, 32, rue du Curé, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, numéro B 69.995.

Les mandats des administrateurs, directeur et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle que se tiendra en l'an 2009.

5. Le siège social de la société est établi à L-4950 Bascharage, 1, avenue de Luxembourg

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Weirig, J.-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, vol. 140S, fol. 97, case 1. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2003.

J.-P. Hencks.

(069973.3/216/145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

SFDT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Capital social: 31.000,- EUR.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 82.108.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 30 octobre 2003

- Madame Céline Boussebassi, employée privée, demeurant au 17, rue du Cormier, 57330 Entringe, France, est cooptée au poste d'Administrateur en remplacement de Monsieur Stefano Giuffra, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007. La cooptation de Madame Céline Boussebassi sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

Certifié sincère et conforme

Pour SFDT INTERNATIONAL S.A.

COMPAGNIE D'ETUDE ET DE CONSEIL LUXEMBOURG S.A.

Administrateur

Signature

G. Feite

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2003, réf. LSO-AJ07414. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069877.3/850/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

S.A.D.E.M., SOCIETE ANONYME DES ENTREPRISES MINIERES, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 6.016.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2003, réf. LSO-AJ07442, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2003.

FIDUPAR

Signatures

(069878.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

S.A.D.E.M., SOCIETE ANONYME DES ENTREPRISES MINIERES, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 6.016.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2003, réf. LSO-AJ07438, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2003.

FIDUPAR

Signatures

(069894.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

ELECTRO-STUGALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 96, rue du Kiem.

R. C. Luxembourg B 82.240.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale du 10 juin 2003

Le mandat du commissaire aux comptes, M. Félix Schmitz, né le 18 décembre 1930 à Luxembourg, demeurant à L-5862 Hesperange, 8A, rue de la Montagne, a été renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire approuvant les comptes au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2003, réf. LSO-AJ06680. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069895.3/280/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

INTERNATIONAL COMMERCIAL MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Capital social: 32.000,- EUR.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 79.140.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 30 octobre 2003

- Madame Céline Boussebassi, employée privée, demeurant au 17, rue du Cormier, 57330 Entringe, France, est cooptée au poste d'Administrateur en remplacement de Monsieur Stefano Giuffra, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006. La cooptation de Madame Céline Boussebassi sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

Certifié sincère et conforme

Pour *INTERNATIONAL COMMERCIAL MANAGEMENT S.A.*

COMPAGNIE D'ETUDE ET DE CONSEIL LUXEMBOURG S.A.

Administrateur

Signature

G. Feite

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2003, réf. LSO-AJ07416. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(069879.3/850/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

INTERNATIONAL SPONSORING FINANCE AND CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Capital social: 31.000,- EUR.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 64.577.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 30 octobre 2003

- Monsieur Sébastien Vachon, employé privé, demeurant au 4, place de la Mairie, F-5478 Giraumont, est coopté au poste d'Administrateur en remplacement de Monsieur Stefano Giuffra, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2004. La cooptation de Monsieur Sébastien Vachon sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

Certifié sincère et conforme

Pour *INTERNATIONAL SPONSORING FINANCE AND CONSULTING S.A.*

COMPAGNIE D'ETUDE ET DE CONSEIL LUXEMBOURG S.A.

Administrateur

Signature

C. Boussebassi

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2003, réf. LSO-AJ07419. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(069886.3/850/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2003.

TOP EVASION S.A., Société Anonyme.

Enseigne commerciale: PROMOTOURS.

Siège social: L-8014 Strassen, 1A, Chaussée Blanche.
R. C. Luxembourg B 49.288.

L'an deux mille trois, le vingt-trois septembre.

Par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen.

A comparu:

1.- Monsieur Houssine Soltani, chef de ventes, né à Menzel Jemil (Tunisie), le 6 juillet 1953, demeurant à L-8014 Strassen, 1A, Chaussée blanche,

lequel agit tant en son nom personnel qu'en sa qualité de mandataire de:

2.- Monsieur Raouf Riahi, employé, demeurant à F-Strasbourg, 6, rue Stadel, en vertu d'une procuration sous seing privé lui donnée à Luxembourg le 15 septembre 2003, laquelle procuration, après avoir été paraphée ne varietur par le notaire et le comparant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant déclare qu'ensemble avec son mandant, ils détiennent la totalité des actions de la société anonyme TOP EVASION S.A., avec siège social à L-8014 Strassen, 1A, Chaussée blanche, faisant commerce sous l'enseigne PROMOTOURS, constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 14 novembre 1994, publié au Mémorial C numéro 75 du 22 février 1995, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 49.288.

Ensuite, le comparant, ès qualités se considérant valablement convoqué et parfaitement au courant de l'ordre du jour, s'est constitué en assemblée générale extraordinaire et a requis le notaire d'acter comme suit ses résolutions:

Première résolution

Après avoir constaté, d'après le rapport du réviseur, Madame Annette Michels, ci-dessous qualifiée, que le capital de LUF 1.250.000,- est intégralement libéré depuis le 19 septembre 2003, l'assemblée décide de convertir le capital en euros.

Après conversion stricte, le montant du capital est désormais de EUR 30.986,69.

Deuxième résolution

Le capital social sera porté de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) à quarante-cinq mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 45.986,69) par l'incorporation des réserves libres de la société d'un montant de quinze mille euros (EUR 15.000, -) sans création d'actions nouvelles. L'existence du capital nominal ainsi que des réserves a été constatée par Madame Annette Michels, réviseur d'entreprises demeurant à Luxembourg qui, dans un rapport du 22 septembre 2003, conclut:

«A la suite de mes vérifications, je suis d'avis que:

- l'apport est décrit de façon claire et précise;
- les modes d'évaluation adoptés sont appropriés dans les circonstances;
- sur base de mes travaux effectués je n'ai pas d'observation à formuler sur l'incorporation de résultats reportés d'un montant de 15.000,00 euros au capital de la société TOP EVASION S.A.»

En se basant sur ce rapport, le notaire constate que le montant de EUR 45.986,69 est dès-à-présent à la disposition de la société.

Troisième résolution

En conséquence des deux résolutions qui précèdent, il convient de modifier le premier paragraphe de l'article 3 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à quarante-cinq mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (45.986,69 EUR), représenté par cent vingt-cinq (125) actions d'une valeur nominale de trois cent soixante-sept euros et quatre-vingt-neuf cents (367,89 EUR) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.»

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude du notaire instrumentant, à la date mentionnée en tête des présentes.

Après lecture faite et interprétation donnée au comparant qui s'est identifié au préalable au moyen de sa carte d'identité d'étranger numéro 21752A, il a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: H. Soltani, C. Mines.

Enregistré à Capellen, le 26 septembre 2003, vol. 427, fol. 62, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 15 octobre 2003.

C. Mines.

(066494.3/201/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

TOP EVASION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8014 Strassen, 1A, Chaussée Blanche.
R. C. Luxembourg B 49.288.

Les statuts coordonnés de la société, rédigés en suite de l'assemblée générale extraordinaire du 23 septembre 2003, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 17 octobre 2003.

Signature.

(066496.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.